BOIRON

Société Anonyme

2 avenue de l'Ouest Lyonnais 69510 MESSIMY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS

109 rue Tête d'Or 69006 LYON

SAS au capital de 5 986 008 € 351 497 649 RCS Lyon

DELOITTE & ASSOCIES

Immeuble Higashi 106 cours Charlemagne CS 40207 69286 LYON Cedex 2

SAS au capital de 2 188 160 € 572 028 041 RCS Nanterre

BOIRON

Société Anonyme

2 avenue de l'Ouest Lyonnais 69510 MESSIMY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société BOIRON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BOIRON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.9.1.2.2 Régimes à prestations définies » de l'annexe des comptes consolidés, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application de la mise à jour de la recommandation n°2013-02 du collège de l'ANC relatives aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette mise à jour fait suite à la publication de l'Agenda Decision « Attributing Benefit to Periods of Service (IAS 19 Employee Benefits) » de l'IFRS IC de mai 2021.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Provisions relatives aux indemnités de départ à la retraite et à l'accord de préparation à la retraite en France

(Paragraphes 2.9 et 19 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Les salariés du Groupe Boiron bénéficient en France d'avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les indemnités de départ en retraite conventionnelles et celles relatives à un accord interne de préparation à la retraite.

Ces engagements sont calculés chaque année par un actuaire indépendant. Ils font l'objet d'une provision non courante au passif du bilan pour un montant de 65 025 k€ au 31 décembre 2021. Les modalités de cette évaluation sont décrites en paragraphe 2.9.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés et le détail des hypothèses actuarielles retenues en paragraphe 19.2.1.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi comme un point clé de l'audit, pour les raisons suivantes :

- La détermination des hypothèses actuarielles repose notamment sur le jugement de la Direction du Groupe. Il s'agit principalement du taux d'actualisation, des prévisions d'évolutions de salaires, des taux de rotation du personnel et de la table de mortalité appliquée.
- Le montant de la provision est sensible aux hypothèses et méthodes utilisées pour le calcul. Une variation de ces hypothèses par rapport aux observations pourrait conduire à un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance de l'accord de préparation à la retraite ;
- examiner la conformité de la méthodologie de calcul des engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi appliquée par le Groupe à la norme IAS 19 ainsi qu'à l'application de l'interprétation d'IAS19R à compter de 2021 et aux techniques actuarielles reconnues;
- rapprocher, par sondages, les données individuelles, liées aux salariés et utilisées pour le calcul des engagements, avec les données issues du logiciel de paie et les derniers bulletins de salaires;

- réaliser un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie de calcul pour les engagements de Boiron SA. Cet examen critique, réalisé par nos experts, s'est notamment traduit par :
 - La revue critique des hypothèses démographiques et financières utilisées pour le calcul des engagements (taux d'actualisation, évolutions de salaire, taux de rotation du personnel, table de mortalité...) au regard de la réglementation ou la confrontation de ces hypothèses aux observations menées (benchmarks, éléments statistiques);
 - La contre-valorisation des engagements relatifs aux indemnités de retraites et à l'accord interne de préparation à la retraite ;
- comparer les montants d'actifs pris en compte au titre des fonds externalisés en déduction du montant des engagements avec les montants confirmés par la compagnie d'assurance ;
- contrôler la correcte comptabilisation de la variation des engagements dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021;
- vérifier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au l de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la Directrice Générale. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BOIRON par les assemblées générales du 19 mai 2011 pour le cabinet MAZARS et du 18 mai 2017 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES.

Au 31 décembre 2021, le cabinet MAZARS était dans la 11^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 5^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que cellesci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces
 risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de
 non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie
 significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions
 volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il
 collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes
 consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes
 consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 14 avril 2022

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES MAZARS

€ Emmanuel (HARMAVEL Séverine HERVET

Emmanuel CHARNAVEL

Séverine HERVET

Vanessa GIRARDET

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

COMPTES CONSOLIDÉS

États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Paragraphes	2021	2020
Chiffre d'affaires	24	455 201	513 582
Autres produits de l'activité	24	1	2
Coûts de production industrielle		(127 579)	(118 841)
Coûts de préparation et distribution		(84 933)	(111 312)
Coûts de promotion		(127 862)	(132 985)
Coûts de recherche		(2 988)	(3 516)
Coûts des affaires réglementaires		(10 669)	(11 168)
Coûts des fonctions support		(63 744)	(67 429)
Autres produits opérationnels	28	12 560	30 667
Autres charges opérationnelles	28	(3 145)	(60 815)
Résultat opérationnel		46 842	38 185
Produits de placement (1)		590	459
Charges de financement (1)		(359)	(348)
Autres produits et charges financiers (1)		(960)	(1 079)
Quote-part dans les résultats des participations dans les entreprises associées			
Résultat avant impôt		46 113	37 217
Impôts sur les résultats	30	(17 554)	(11 008)
Résultat net consolidé		28 559	26 209
Résultat net (part des minoritaires)		3	
Résultat net (part du groupe)	31	28 556	26 209
Résultat par action (2) (en euros)	31	1,63	1,50

⁽¹⁾ La présentation des lignes du résultat financier a été simplifiée sur les deux années présentées.

⁽²⁾ En l'absence d'instrument dilutif, le résultat moyen par action est égal au résultat moyen dilué par action.

État du résultat global

(en milliers d'euros)	Paragraphes	2021	2020
Résultat net consolidé		28 559	26 209
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat		2 929	(7 577)
Écarts de conversion		2 885	(7 539)
Autres mouvements		44	(38)
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture			
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat		3 428	3 288
Écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi (1)	19	3 428	3 288
Autres éléments totaux du résultat global (2)		6 357	(4 289)
Résultat global consolidé		34 916	21 920
Résultat global (part des minoritaires)		4	50
Résultat global (part du groupe)		34 912	21 870

⁽¹⁾ En 2021 : +6 923 K€ d'écarts actuariels bruts et -3 495 K€ d'impôts différés (incluant -1 708 K€ d'ajustement d'impôts en lien avec la baisse du taux d'impôt en France, cf. paragraphe 30). En 2020 : +3 044 K€ d'écarts actuariels bruts et +244 K€ d'impôts différés (incluant +1 109 K€ d'ajustement d'impôts en lien avec l'anticipation de la baisse du taux d'impôt en France, cf. paragraphe 30).

⁽²⁾ Il n'y a pas d'effet impôt dans les autres éléments du résultat global autre que ceux mentionnés en (1).

Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	Paragraphes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants		318 336	340 36
Goodwill	6	89 635	89 550
Immobilisations incorporelles	7	30 993	30 11
Immobilisations corporelles	8	162 793	174 81
Droits d'utilisation liés aux contrats de location	9	8 607	7 336
Immobilisations financières	10	4 373	2 807
Autres actifs non courants	14	41	32
Impôts différés actifs	30	21 894	35 708
Actifs courants		452 364	441 450
Actifs destinés à être cédés	11	2 384	1 69:
Stocks et en-cours	12	85 556	85 037
Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	13	97 340	88 920
Créances d'impôt sur les sociétés	14	2 783	8 580
Autres actifs courants	14	29 797	22 53
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	234 504	234 685
TOTAL ACTIF		770 700	781 82
PASSIF (en milliers d'euros)	Paragraphes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres (part du groupe)		531 735	509 13
Capital	16	17 545	17 54
Primes		79 876	79 87
Réserves et résultats consolidés		434 314	411 71
Intérêts minoritaires		36	34
Total capitaux propres		531 771	509 170
Passifs non courants		80 691	96 10
Emprunts et dettes financières non courants	17	2 347	3 292
Dettes financières locatives non courantes	18	5 372	5 62
Engagements sociaux	19	71 557	85 818
Provisions non courantes	20	143	9
Autres passifs non courants	22	1 272	1 27
Impôts différés passifs	30		
		158 238	176 54
Passifs courants	17	158 238 1 311	
Passifs courants Emprunts et dettes financières courants	17 18		1 38.
Passifs courants Emprunts et dettes financières courants Dettes financières locatives courantes		1 311	1 38 2 13
Passifs courants Emprunts et dettes financières courants Dettes financières locatives courantes Provisions courantes	18	1 311 3 576	1 38 2 13 64 96
Passifs courants Emprunts et dettes financières courants Dettes financières locatives courantes Provisions courantes Fournisseurs et comptes rattachés	18 20	1 311 3 576 49 884	1 38 2 13 64 96 38 20
Passifs courants Emprunts et dettes financières courants Dettes financières locatives courantes Provisions courantes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes d'impôts sur les sociétés Autres passifs courants	18 20 21	1 311 3 576 49 884 44 180	176 549 1 383 2 133 64 962 38 20 2 082 67 789

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Paragraphes	2021	2020
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	32	33 317	68 268
Résultat net (part du groupe)		28 556	26 209
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location		4 357	1 957
Autres amortissements et provisions (hors actifs courants)		13 767	67 298
Autres éléments (dont résultat des cessions d'actifs)		(8 364)	(1 417)
Produits de placement et charges de financement		(231)	(111)
Charge d'impôts (y compris impôts différés)		17 554	11 008
Capacité d'autofinancement consolidée avant produits de placement, charges de financement et impôts	32	55 639	104 944
Impôt versé / remboursement d'impôt	32	(4 304)	(20 921)
Variation du besoin en fonds de roulement, dont :	32	(18 018)	(15 755)
Variation des stocks et en-cours		1 255	(15 933)
Variation des créances clients et comptes rattachés		(6 578)	9 070
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 941	(416)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles		(17 636)	(8 476)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	32	(11 921)	(19 336)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	32	(10 988)	(10 740)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	32	(9 430)	(9 961)
Cessions d'immobilisations corporelles	32	10 340	1766
Cessions d'immobilisations incorporelles		10	11
Acquisitions des immobilisations financières		(1 937)	(453)
Cessions des immobilisations financières		84	94
Incidence des variations de périmètre - entrée	32		(32)
Incidence des variations de périmètre - sortie			(21)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	32	(21 995)	(21 522)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	32	(16 643)	(18 380)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(2)	(2)
Augmentation et réduction de capital, primes et réserves		(12)	(4)
Rachats d'actions auto-détenues (hors contrat de liquidité)			
Cessions d'actions auto-détenues (hors contrat de liquidité)	47	2	22
Emission d'emprunts	17	3	22
Remboursement d'emprunts	17	(1 171)	(1 254)
Intérêts versés	40	(28)	(51)
Remboursement des dettes financières locatives	18	(4 401)	(2 016)
Intérêts liés aux dettes financières locatives		(331)	(296)
Produits de placement encaissés		590	459
VARIATION DE TRÉSORERIE	32	(599)	27 410
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères	- 52	368	(1 054)
Trésorerie nette au 1er janvier	32	234 313	207 957
Trésorerie nette au 31 décembre	32	234 082	234 313
Treasurement and a decembre	JZ	234 002	237 313

Variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021

Avant affectation du résultat (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission	Actions auto- détenues	Réserves consolidées (2) (3)	Écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi	Écarts de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
01/01/2020	17 509 250	17 546	79 876	(1 215)	444 037	(22 702)	(12 067)	505 475	(14)	505 461
Rachats et cessions d'actions auto-détenues	4 421			(9)	180			171		171
Annulation d'actions auto-détenues								0		0
Dividendes versés					(18 380)			(18 380)	(2)	(18 382)
Transactions avec les actionnaires	4 421	0	0	(9)	(18 200)	0	0	(18 209)	(2)	(18 211)
Résultat net					26 209			26 209		26 209
Autres éléments du résultat global					(88)	3 288	(7 539)	(4 339)	50	(4 289)
Résultat global	0	0	0	0	26 121	3 288	(7 539)	21 870	50	21 920
31/12/2020 publié	17 513 671	17 546	79 876	(1 224)	451 958	(19 414)	(19 606)	509 136	34	509 170
Impact de la décision de l'IFRIC sur la norme IAS 19R au 01/01/2021					1 771	2 590		4 361		4 361
01/01/2021 retraité de la décision de l'IFRIC sur la norme IAS 19R	17 513 671	17 546	79 876	(1 224)	453 729	(16 824)	(19 606)	513 497	34	513 531
Rachats et cessions d'actions auto-détenues	(1 980)	(1)		(66)	36			(31)		(31)
Annulation d'actions auto-détenues								0		0
Dividendes versés					(16 643)			(16 643)	(2)	(16 645)
Transactions avec les actionnaires	(1 980)	(1)	0	(66)	(16 607)	0	0	(16 674)	(2)	(16 676)
Résultat net					28 556			28 556	3	28 559
Autres éléments du résultat global					43	3 428	2 885	6 356	1	6 357
Résultat global	0	0	0	0	28 599	3 428	2 885	34 912	4	34 916
31/12/2021										

⁽¹⁾ Nombre d'actions après élimination des actions auto-détenues.

⁽²⁾ Dont 380 001 K€ d'autres réserves et report à nouveau, et 2 201 K€ de réserve légale dans les comptes sociaux de BOIRON société mère, au 31 décembre 2021.

⁽³⁾ L'application de la décision de l'IFRIC sur l'étalement des charges liées aux avantages postérieurs à l'emploi a conduit à constater l'impact, net d'impôt, de l'interprétation au 1^{er} janvier 2021 pour 4 361 K€ dont 2 590 K€ affectés aux écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi (cf. paragraphe 2).

ANNEXE

Annexes aux comptes consolidés

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 mars 2022.

Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2022.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

BOIRON, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français. Son activité principale est la fabrication et la commercialisation de médicaments homéopathiques.

Son siège social est situé 2, avenue de l'Ouest Lyonnais, 69510 Messimy, France.

Au 31 décembre 2021, BOIRON société mère et ses filiales comptaient 2 769 salariés (effectif physique) en France et à l'étranger, contre 3 344 au 31 décembre 2020. L'effectif à fin 2021 n'inclut pas les 392 personnes impactées par la réorganisation en France et accompagnées par BOIRON dans le cadre d'un congé de reclassement externe ou de mesures d'âge.

L'action BOIRON est cotée sur Euronext Paris.

1 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

- 1er janvier 2021 : en France, le déremboursement des médicaments homéopathiques est entré en vigueur. Ce déremboursement a conduit à la mise en œuvre d'une réorganisation d'envergure et à la refonte de la politique commerciale des Laboratoires BOIRON. Sur l'année 2021, les volumes de médicaments à nom commun ont subi en France un recul de 76 088 K€, tandis que l'effet de la hausse des prix de vente s'élève à 38 530 K€. De nombreuses complémentaires santé proposent la prise en charge totale ou partielle des médicaments homéopathiques.
- En France, comme le prévoyait la réorganisation initiée en 2020, douze établissements de préparation et distribution ont fermé sur le 1^{er} semestre 2021, suivis par le site de production de Montrichard le 23 décembre. Les établissements de distribution maintenus en activité ont en outre vécu le départ de 57 salariés le 31 décembre 2021.

Cette réorganisation a entraîné le départ de 449 personnes.

Au 31 décembre 2021, 239 salariés sont accompagnés en vue d'un reclassement externe et 153 salariés ont rejoint le dispositif de départ en mesures d'âge financé par l'entreprise. 15 510 K€ ont été décaissés sur l'année 2021, dont 13 515 K€ avaient été provisionnés en 2020 (cf. paragraphe 20), au regard des normes comptables en vigueur. L'impact de cette réorganisation sur le résultat opérationnel 2021 est une charge nette de 1 290 K€ (cf. paragraphe 28) et correspond essentiellement à des charges de reclassement interne et autres dépenses que les normes comptables n'ont pas permis de provisionner en 2020. Au 31 décembre 2021, le solde de la provision pour réorganisation s'élève à 43 241 K€ (cf. paragraphe 20).

- 8 avril 2021: les Laboratoires BOIRON ont noué un partenariat avec des spécialistes du domaine pour proposer des tests antigéniques de diagnostic rapide de la COVID par prélèvement nasal. Ces tests représentent près de 6% du chiffre d'affaires consolidé en 2021.
- 1er juillet 2021: les Laboratoires BOIRON ont ouvert une filiale à Hangzhou, en Chine continentale pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à l'homéopathie et à nos produits de santé.
- A la suite de leur fermeture, les établissements de distribution de Saint-Etienne, Brest, Belfort, Paris Bois d'Arcy, Grenoble, Rouen, Toulon et Niort ont été vendus sur l'année 2021, générant une plus-value totale de 8 426 K€ (cf. paragraphe 28).

 Pour rappel, en 2020, le résultat opérationnel s'élevait à 38 185 K€: il était impacté par des provisions relatives au projet de réorganisation annoncé en mars 2020. Avant prise en compte de cet impact, il s'élevait à 70 904 K€. En 2021, le résultat opérationnel, avant impact de la réorganisation s'élève à 48 132 K€, en baisse de 22 772 K€ par rapport à 2020 :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Résultat opérationnel	46 842	38 185
Impact net de la réorganisation	(1 290)	(32 719)
Résultat opérationnel avant impact net de la réorganisation	48 132	70 904
En % du chiffre d'affaires	10,6%	13,8%

- La marge brute est en recul de 67 120 K€, sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires, fortement impacté par le recul du premier trimestre, dans un contexte de déremboursement de l'homéopathie en France et de crise sanitaire mondiale.
- Les charges opérationnelles sont en recul de 37 510 K€, intégrant notamment des économies sur les coûts de préparation et de distribution, consécutives au déremboursement et à la réorganisation (26 379 K€), et sur les dépenses de promotion (5 123 K€) et les coûts des fonctions support (3 685 K€).
- Huit établissements ont été cédés sur l'année, apportant une plus-value totale de 8 426 K€. En 2020, la vente de l'établissement de Francheville avait généré une plus-value de 1588 K€.
- Malgré les impacts de la crise sanitaire sur le chiffre d'affaires et la rentabilité du Groupe, la continuité de l'activité a été assurée et la structure financière du Groupe reste largement équilibrée. Le recours au chômage partiel a été non significatif, le Groupe n'a pas demandé le report ou l'étalement de certaines dettes en 2021, comme en 2020. En outre, il n'y a pas eu de modification significative des conditions de règlement des clients.

2 MÉTHODES D'ÉVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés du Groupe BOIRON au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards au Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne, intègre :

- les normes comptables internationales (IAS et IFRS),
- les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee - SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

La décision de l'IFRIC publiée en mai 2021, portant sur la répartition des prestations de retraite aux périodes de services, a été appliquée en 2021 de manière rétrospective : L'impact, net d'impôt, au 1^{er} janvier 2021 s'élève à 4 361 K€ dont 2 590 K€ affectés aux écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi. L'impact brut de 6 590 K€ est donné au paragraphe 19 et l'impact impôt différé de -2 229 K€ au paragraphe 30.2. Compte tenu de l'impact non significatif, les comptes 2020 n'ont pas été retraités.

Les autres normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 n'ont pas d'impact significatif ou sont non applicables. Il s'agit principalement de :

- réforme des taux d'intérêts de référence, phase 2 amendements des normes IFRS 7, IFRS 9, IAS 39 et IFRS 16,
- amendements à IFRS 17 / IFRS 4 contrats d'assurance : exemption provisoire d'application d'IFRS 9.

L'amendement IFRS 16 publié en mars 2021 par l'IASB sur les allégements de loyers liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021, est sans impact sur les comptes du Groupe en l'absence de concessions de loyers constatées sur l'année 2021.

Le Groupe BOIRON a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible en 2021, et qui entreront en vigueur après le 1er janvier 2022, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne. Il s'agit principalement :

- Textes adoptés par l'Union Européenne en juillet 2021, qui rentreront en vigueur au 1^{er} janvier 2022 :
 - amendements à IFRS 3 référence au cadre conceptuel,
 - amendements à IAS 37 contrats déficitaires coût d'exécution du contrat,
 - amendement à IAS 16 immobilisations corporelles produit antérieur à l'utilisation prévue,
 - améliorations annuelles des normes 2018-2020 (amendements aux normes IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41,

- Textes adoptés par l'IASB avec une application obligatoire après le 1^{er} janvier 2023, pour lesquels le processus d'adoption par l'Union Européenne est en cours, et qui auraient pu être appliqués par anticipation en 2021 en tant qu'interprétation de textes existants:
 - amendements à IAS 1 classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, publiés par l'IASB en janvier et juillet 2020,
 - amendements à IAS 1 informations à fournir sur les méthodes comptables, publiés par l'IASB en février 2021,
 - amendements à IAS 8 définition des estimations comptables, publiés par l'IASB en février 2021.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2021, mais non encore approuvés au niveau européen, qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

Le Groupe a décidé de retraiter les contrats de location de véhicules au titre de la norme IFRS 16 à partir du 1^{er} janvier 2021. L'impact étant non significatif sur les principaux agrégats (résultat opérationnel capitaux propres, actifs corporels, dettes financières), les comptes des années précédentes n'ont pas été retraités (cf. paragraphes 9 et 18).

2.1 Utilisation d'estimations et hypothèses

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données en annexe. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- · les tests de dépréciation sur les actifs (paragraphe 6),
- les engagements sociaux (paragraphe 19),
- les provisions (paragraphe 20).

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Le Groupe n'a pas constaté sur l'exercice d'évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux et des cours de change (notamment sur le dollar américain, le rouble et le real brésilien), qui reste très élevée depuis plusieurs années. Les variations de cours de change ne conduisent toutefois pas à identifier un risque de dépréciation supplémentaire sur les actifs.

La sensibilité des engagements de retraite aux variations de taux et la sensibilité du Groupe aux variations de change sont traitées aux paragraphes 19 et 23.

L'analyse des risques (notamment les risques liés aux variations des paramètres de marché et les risques pays) est présentée en paragraphe 23.

La crise sanitaire a augmenté de manière significative les incertitudes et les risques économiques, tant en France que sur le plan international. Malgré les impacts de cette crise sur le chiffre d'affaires et la rentabilité du Groupe, la continuité de l'activité a été assurée et la structure financière du Groupe reste largement équilibrée. Le Groupe n'a cependant pas le recul pour apprécier l'impact d'une crise durable.

Le réchauffement climatique aura un impact sur les dépenses d'énergie engagées pour le maintien en température des installations de fabrication, conditionnement et stockage des produits ainsi que sur la disponibilité de certaines souches.

L'ensemble des actions décrites dans notre Déclaration de Performance Extra-Financière, relatives à l'approvisionnement des souches ainsi qu'à la réduction des consommations énergétiques, a pour effet de réduire l'impact potentiel du changement climatique sur les activités et dépenses associées à court terme.

Au 31 décembre 2021, les activités de BOIRON ne rentrent pas dans le périmètre de la taxonomie européenne.

A ce jour, BOIRON n'a pas identifié d'impacts significatifs liés aux risques climatiques, sur les comptes, tels que la modification des durées d'utilité des actifs, les tests de dépréciation, la constatation de provisions pour risques, ou encore des dépenses d'investissements significatifs.

Cependant, les Laboratoires BOIRON ne sont aujourd'hui pas en mesure d'évaluer l'impact à long terme des effets du changement climatique sur l'approvisionnement de leurs matières premières et sur leur activité. En effet, l'impact dépendra de nombreux paramètres, et notamment de l'évolution du climat et de la réglementation.

2.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements) a confirmé l'existence d'un contrôle exclusif des filiales comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe BOIRON, sans changement par rapport à 2020. Pour information, le Groupe détient plus de 50% des droits de vote, directement ou indirectement, dans l'ensemble des filiales dont il détient le contrôle exclusif.

L'analyse des critères définis par les normes IFRS 10 et IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de coentreprises et d'activités conjointes, sur les exercices présentés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas de contrôle ou ne détient pas d'influence notable ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en paragraphe 3 de l'annexe.

2.3 Méthodes de conversion en monnaies étrangères

2.3.1 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en produits ou en charges, en résultat opérationnel ou en autres charges et produits financiers suivant la nature de la transaction concernée.

La valeur des actifs et passifs non monétaires libellés dans une monnaie étrangère est figée au cours de change à la date de transaction.

Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble des transactions en devises étrangères, qu'elles fassent l'objet de couvertures ou non. Les règles de comptabilisation des opérations de couverture sont présentées en paragraphe 2.10.

2.3.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes du bilan (autres que les éléments des capitaux propres) des sociétés consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, ont été convertis en utilisant le taux de clôture. Les produits et charges ainsi que les flux de trésorerie sont convertis en utilisant le taux moyen de l'exercice. Les postes des capitaux propres autres que le résultat de l'exercice sont convertis au cours historique.

Les écarts de conversion résultant de ce traitement sont inclus dans la rubrique « écarts de conversion ». Les mouvements de l'année des écarts de conversion sont constatés en autres éléments du résultat global. Ils seront recyclés en résultat en cas de cession de la filiale.

Les goodwill provenant de l'acquisition d'une société étrangère sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la société et sont convertis au taux de clôture.

Le Groupe n'a pas de filiales situées dans des pays hyperinflationnistes.

2.4 Actifs non courants

2.4.1 Goodwill

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise ayant été d'application prospective à compter du 1^{er} janvier 2010, les goodwill existant à cette date ont été maintenus au bilan consolidé selon les anciennes règles applicables. Le Groupe avait pris l'option de figer les goodwill existant au moment de la première application des normes IFRS et de netter les valeurs brutes et amortissements.

Le Groupe a réalisé depuis le 1er janvier 2010 un seul regroupement d'entreprise en 2017 avec l'acquisition de 100% des actions du Laboratoire FERRIER. En application d'IFRS 3 révisée, l'écart d'acquisition a été calculé par différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs. Il n'existe pas de complément de prix en cours sur les exercices présentés.

2.4.2 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Il n'existe pas dans le Groupe d'immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie à l'exception des marques.

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » ne conduit pas le Groupe à activer d'intérêts, son endettement étant non significatif.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition. Il s'agit pour l'essentiel de logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée de vie estimée :

- les progiciels de gestion intégrés de type « ERP », compte tenu de leur importance opérationnelle et de leur durée probable d'utilisation, sont amortis sur une durée de huit ans,
- les autres logiciels sont amortis sur une durée qui varie de un à cinq ans.

Les brevets acquis par le Groupe sont amortis sur la durée de protection juridique, soit vingt ans, sauf en cas de situation mettant en évidence une durée d'utilisation économique plus courte.

Les marques développées en interne sont constatées en charges.

Les redevances payées pour leur exploitation et les formules de spécialités de médication familiale ne sont pas comptabilisées en immobilisations incorporelles, lorsqu'elles ne remplissent pas les critères d'activation. En pratique, les marques comptabilisées en immobilisations incorporelles sont ainsi exclusivement constituées de marques acquises lors d'opérations de croissance externe.

2.4.3 Immobilisations corporelles

2.4.3.1 Comptabilisation

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont immobilisés.

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » ne conduit pas le Groupe à activer d'intérêts, son endettement étant non significatif.

Il n'existe pas d'immobilier de placement dans le Groupe.

Les frais de recherche et de développement sont essentiellement composés :

- d'une part, de frais de recherche pharmacologique, clinique et fondamentale qui en pratique ne répondent pas aux critères d'activation de la norme IAS 38. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Le Groupe a choisi de présenter le Crédit d'Impôt Recherche associé à ces dépenses, assimilé à des subventions de recherche, en autres produits opérationnels (cf. paragraphe 2.6),
- d'autre part, de logiciels acquis ou développés : ces dépenses de logiciels sont immobilisées lorsqu'elles concernent des projets informatiques importants.

Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux étapes suivantes sont activées :

- · frais d'analyse organique,
- frais de programmation, de tests et jeux d'essais,
- · frais de documentation destinée à l'utilisateur.

Ces dépenses sont activées dans le respect des six critères de la norme IAS 38 :

- · faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des logiciels,
- · intention de les achever et de les utiliser,
- capacité à les utiliser,
- capacité de ces logiciels à générer des avantages économiques futurs probables,
- · disponibilité de ressources techniques pour achever,
- et enfin capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à ces actifs.

Les projets informatiques immobilisés sont amortis à compter de la date de mise en service des différents lots.

Les dépenses relatives aux Autorisations de Mise sur le Marché (AMM), sauf si celles-ci ont été acquises, ne sont pas activées car elles ne sont pas représentatives d'un actif.

2.4.3.2 Amortissement

Les immobilisations corporelles (hors terrains) sont amorties linéairement suivant leur durée normale d'utilisation estimée par le Groupe. Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les durées normales d'utilisation des immobilisations généralement retenues sont les suivantes :

- trois à cinq ans pour le matériel de bureau et le matériel informatique,
- huit à douze ans pour le matériel et l'outillage industriel, le mobilier, les agencements des terrains, les installations générales, les agencements et aménagements divers,
- · trente ans pour les constructions.

2.4.4 Droits d'utilisation liés aux contrats de location et principes comptables spécifiques à la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 ne fait plus la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple.

Les contrats de location confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à douze mois et/ou bien sous-jacents de faible valeur) et sauf dans les contrats non retraités du fait de leur impact non significatif.

En pratique, l'analyse a conduit à retraiter uniquement les contrats portant sur des actifs corporels et plus spécifiquement sur des contrats de location immobilière, et sur les contrats de location de véhicules depuis le 1er janvier 2021 (cf. paragraphe 2). Pour les contrats non retraités, les loyers sont maintenus en charges opérationnelles.

Les droits d'utilisation liés aux contrats de location sont évalués comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées en 2021, comme en 2020.

En l'absence d'option d'achat, les droits d'utilisation liés aux contrats de location sont amortis sur la durée du contrat.

Le Groupe n'a pas identifié de situations où il est bailleur, ni de situations de cessions-bails.

À la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat.

En l'absence de contrats de crédit-bail, la valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Le taux d'emprunt marginal correspond à un taux du profil de paiement

Les règles de comptabilisation spécifiques selon la typologie des contrats retraités sont présentées ci-après.

Les contrats de location retraités ne comportent pas de composante variable significative.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Il n'existe pas de clause de résiliation anticipée dans les différents baux, ni de clause susceptible de mettre fin au contrat qui conduit à supporter des pénalités plus que non significatives, en cas de non-renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable. De même, il n'existe pas d'incitations économiques susceptibles de conduire l'une des parties à ne pas résilier le bail.

En pratique, l'essentiel des loyers sont fixes et il n'y a pas d'option d'achat et les durées retenues pour les principaux contrats de location sont les suivantes :

- · Contrats de location immobilière :
 - en Italie : période exécutoire de dix ans,
 - en Espagne : période exécutoire de six ans,
 - en Pologne : période exécutoire de dix ans,
 - en Belgique : bail emphytéotique de trente ans.

Il n'y a plus de contrats de location immobilière en France en 2021.

· Contrats de location de véhicules : environ 3 ans.

Comme indiqué au paragraphe 2, le Groupe n'a pas bénéficié d'allègements de loyers liés à la COVID-19 en 2021, comme en 2020.

2.4.5 Immobilisations financières et autres actifs financiers non courants

2.4.5.1 Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti lorsqu'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par le compte de résultat, qu'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qu'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts. Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, profits et pertes de change, dépréciations et profits et pertes résultant de la décomptabilisation sont enregistrés en résultat.

Ce poste inclut pour le Groupe principalement la partie « restricted cash » du contrat de liquidité lié au rachat d'actions (cf. paragraphes 2.8 et 10), ainsi que la part non courante de prêts et garanties immobilières.

Les actifs financiers non courants s'entendent à plus d'un an.

2.4.5.2 Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global

Il n'existe pas d'actifs financiers non courants qui rentrent dans cette catégorie.

2.4.5.3 Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Cette rubrique comprend les titres de participation non consolidés, incluant les titres de placement FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation). L'ensemble des variations de juste valeur, y compris les dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat. Leur traitement comptable est indiqué en paragraphe 2.10.

2.5 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des évènements internes ou externes le justifient.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont constatées en résultat et donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Concernant les immobilisations incorporelles, la mise en œuvre des tests de dépréciation n'a concerné, à ce jour, que quelques marques acquises dont la commercialisation de certains médicaments avait été arrêtée et pour lesquelles la dépréciation a été estimée sur la base de projections de ventes futures. Dans le cas de projets d'ERP en cours de développement, les indices de perte de valeur concerneraient un arrêt du projet. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les projets de développement en cours à la clôture des exercices présentés.

Les goodwill et les autres actifs incorporels dont la durée de vie n'est pas déterminée ou non encore amortis car en cours de développement (essentiellement les projets de développement d'ERP en cours), font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les tests sont réalisés en fonction des actifs, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les UGT correspondent aux pays et représentent des activités opérationnelles, regroupant des produits homogènes sur les plans stratégique, commercial et industriel. Cette segmentation est cohérente avec l'information sectorielle. Le périmètre des UGT n'a pas été modifié sur les exercices présentés (cf. paragraphe 6.1).

2.6 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. De même, les impôts différés sont comptabilisés sur les écritures de retraitement entre les comptes sociaux et les comptes consolidés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement, estimée au regard des prévisions disponibles, ou lorsqu'il existe des opportunités d'optimisation fiscale à l'initiative du Groupe. Ils ne sont pas significatifs au niveau du Groupe.

Pour la mise en œuvre de ces tests de dépréciation sur les UGT, les immobilisations (y compris les goodwill) ainsi que les éléments du besoin en fonds de roulement sont rattachés aux UGT. Les tests de pertes de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. En pratique, les tests de dépréciation sur les goodwill sont réalisés à ce jour par rapport à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale.

Les principales modalités de mise en œuvre de cette méthode sont présentées en paragraphe 6.2.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité au goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill, constatées en autres charges opérationnelles, ne sont pas réversibles, sauf lors de la sortie du goodwill (exemple : cession de filiale).

Des tests sont effectués en paragraphe 6.2 pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles clés.

Impacts liés à l'application de la norme IFRS 16 :

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les tests de dépréciation ont été réalisés comme en 2020, de manière simplifiée en intégrant dans la valeur comptable de l'UGT l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée à l'obligation locative, et sans tenir compte de la norme IFRS 16 pour le calcul du taux d'actualisation et des flux de trésorerie prévisionnels.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- différences temporaires passives, prises en compte sur un horizon de cing ans,
- prévisions de résultats fiscaux futurs disponibles estimés généralement sur un horizon de cinq ans, tenant compte des contraintes locales liées à l'utilisation des déficits fiscaux,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes et origine des déficits (charges significatives et non récurrentes...),
- et, le cas échéant, stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués, le regroupement de filiales ou la réalisation d'abandons de créances, lorsque la décision dépend du Groupe.

Le montant des actifs d'impôts différés non constatés par application de ces principes est donné en annexe en paragraphe 30.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par société fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Un passif d'impôt différé est constaté en cas de distribution de réserves prévues générant un impact fiscal, lorsque l'incidence est significative.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impact de la baisse progressive des taux d'impôt sur les sociétés est donné en paragraphe 30.

Les actifs et passifs d'impôts différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en autres éléments du résultat global en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

En France:

- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est comptabilisée en charges opérationnelles et non en impôt sur les sociétés.
- le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est comptabilisé en autres produits opérationnels.

2.7 Actifs courants

2.7.1 Actifs destinés à être cédés et abandons d'activités

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs non courants disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquels un plan de cession ainsi que les actions nécessaires pour trouver un client sont engagés et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classés comme étant destinés à être

cédés. Ces actifs et passifs non courants sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession.

Les actifs ne sont plus amortis à compter de leur affectation dans cette rubrique.

2.7.2 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

L'ensemble des stocks est valorisé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût des stocks tient compte des éléments suivants :

- la valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires,
- les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production,
- · les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son coût. Dans le cas où la valeur de réalisation ne peut être déterminée par rapport à des données directement observables, celle-ci est approchée à partir d'indices de pertes de valeur, comme la rotation des produits en stocks et leur obsolescence.

2.7.3 Actifs financiers courants

Ils incluent les créances clients et comptes rattachés, les autres actifs courants et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Compte tenu de la durée du cycle d'exploitation de la société, les actifs courants s'entendent à moins d'un an.

2.7.3.1 Créances commerciales (créances clients), autres actifs liés aux contrats et autres passifs liés aux contrats

Les modalités de constatation du chiffre d'affaires sont présentées en paragraphe 2.11.1.

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Les créances sont actualisées lorsqu'elles comportent une composante financement significative (échéance de règlement supérieure à un an). En pratique, aucune créance ne comporte une composante financement significative sur les exercices présentés.

Le risque client n'est pas significatif dans le Groupe.

Une provision est constatée conformément à la norme IFRS 9 en fonction des pertes attendues, en tenant compte des éventuelles garanties.

Le Groupe applique la méthode simplifiée de dépréciation des créances. Ainsi, le Groupe distingue les clients douteux (clients pour lesquels il existe un risque élevé de défaillance) des autres créances. Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas.

Les autres créances sont provisionnées sur la base d'une matrice de provisionnement, qui tient compte d'une probabilité de défaillance et d'une probabilité de perte en cas de défaut. L'analyse du risque est effectuée en tenant compte de critères tels que la situation financière du client, l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, d'une couverture ou d'une garantie.

Une perte de valeur est constatée lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture de l'exercice sont inférieurs à la valeur comptable.

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts marginaux d'obtention du contrat et aux coûts d'exécution des contrats.

Les passifs liés aux contrats clients (cf. paragraphe 2.11.1) concernent :

- des dettes à l'égard des clients liées aux contreparties à verser aux clients.
- des produits constatés d'avance, peu significatifs, visant à rattacher le chiffre d'affaires sur l'exercice.

2.7.3.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les dépôts à terme, les titres de créances négociables et les parts d'OPCVM de trésorerie en euros, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme, sans versement de pénalités significatives et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

Les placements ne répondant pas à cette définition sont constatés selon les cas en autres actifs financiers courants ou non courants.

2.8 Capitaux propres consolidés et actions auto-détenues

Les actions auto-détenues par le Groupe, dans le cadre du programme de rachat d'actions et du contrat de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions auto-détenues est imputé sur les capitaux propres pour le montant net d'impôt.

2.9 Passifs non courants et courants

2.9.1 Engagements sociaux

Les salariés du Groupe perçoivent des avantages sociaux conformément aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient ou aux accords signés localement avec les partenaires sociaux.

Les salariés du Groupe bénéficient :

- d'avantages à court terme : congés payés, primes de fin d'année, intéressement, participation ou droits à récupération du temps travaillé issus des accords sur la réduction du temps de travail,
- d'avantages postérieurs à l'emploi : Accord interne de Préparation à la Retraite, Indemnités de Départ à la Retraite de la convention collective, retraite du régime de la Sécurité sociale et retraites complémentaires,
- d'autres avantages à long terme : médailles du travail, gratifications et prépension.

Le Groupe offre ces avantages à travers des régimes soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

2.9.1.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés du Groupe qui les accordent et figurent parmi les autres passifs courants.

2.9.1.2 Avantages postérieurs à l'emploi

2.9.1.2.1 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues.

2.9.1.2.2 Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi sont évalués tous les ans par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées, selon le barème prévu dans la convention collective ou l'accord d'entreprise.

L'estimation des indemnités de départ à la retraite est réalisée en tenant compte d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié, avec prise en compte de charges sociales.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Jusqu'au 31 décembre 2020, l'obligation était étalée au prorata de l'ancienneté. La décision IFRIC publiée en mai 2021, a conduit à modifier l'étalement de l'obligation pour les régimes postérieurs à l'emploi répondant à trois critères (droits définis en fonction de l'ancienneté, existence d'un plafond des droits, condition de présence à la date de départ à la retraite) : dans ce cas, l'obligation est répartie sur les années de services qui génèrent un droit.

Le calcul des droits n'a pas été modifié.

Cette règle conduit à différer le début de la constatation de l'obligation.

La décision de l'IFRIC a un impact sur le calcul des Indemnités de Départ à la Retraite des sociétés françaises. Le traitement de l'impact est donné au paragraphe 2.

En revanche, les engagements liés à l'Accord de Préparation à la Retraite ne rentrent pas dans le champ de la décision.

Les calculs des engagements intègrent principalement :

- · une hypothèse de date de versement de la prestation,
- un taux d'actualisation financière spécifique au pays où sont situés les engagements,
- des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel et de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture sont décrites en paragraphe 19.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation.

Le coût des services rendus est comptabilisé en résultat opérationnel tandis que le coût financier, net du rendement estimé des placements externalisés, est comptabilisé en autres produits et charges financiers. Le rendement estimé des placements externalisés est calculé en retenant le taux d'actualisation utilisé pour l'estimation de l'engagement global de la période antérieure.

Lorsque les engagements sont préfinancés au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de fonds sont évalués à la juste valeur pour l'essentiel et présentés au bilan en net de l'engagement.

Les écarts actuariels positifs ou négatifs comprennent les effets sur l'engagement du changement des hypothèses de calcul, les ajustements de l'obligation liés à l'expérience ainsi que les écarts de rendement sur les fonds en cas de préfinancement. Par application de la norme IAS 19 révisée, ces écarts sont reconnus en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt.

Coût des services passés et liquidation de régime

Le coût des services passés lié à des modifications de régime ou à des réductions de régime et les profits ou pertes liés à des liquidations de régimes, sont comptabilisés en résultat opérationnel à la date de survenance de l'évènement, depuis l'application de la norme IAS 19 révisée.

Les réduction des engagements sociaux induite par une réorganisation en France sont constatées en autres produits opérationnels.

Aucune modification ni liquidation de régime n'est intervenue en 2020 et 2021.

Avantages postérieurs à l'emploi des sociétés françaises

Indemnités de Départ à la Retraite

Ces indemnités concernent BOIRON société mère, BOIRON Caraïbes et BOIRON Océan Indien.

Accord de Préparation à la Retraite

Les principales modalités sont les suivantes :

- le régime de préparation à la retraite permet de disposer de temps libre et de réduire progressivement le temps de travail, facilitant ainsi le passage de l'activité vers la retraite sans diminution de salaire,
- les salariés bénéficiaires de cet accord sont les salariés qui terminent leur carrière au sein de BOIRON société mère, et quittent les effectifs, dans le cadre d'un départ ou d'une mise à la retraite et qui ont au minimum dix ans d'ancienneté à la date de départ administrative à la retraite,
- les salariés bénéficiaires ont la possibilité d'intégrer le dispositif de préparation à la retraite au maximum quatre ans avant l'âge auquel ils pourront prétendre à la liquidation de leur pension de vieillesse du régime général et au minimum trois ans avant cette date,
- le capital temps de préparation à la retraite est de 1 638 heures ou 468 demi-journées pour un salarié à temps complet et ayant au moins vingt-cinq ans d'ancienneté. Pour les personnes en temps partiel et ayant moins de vingt-cinq ans d'ancienneté, ces heures ou demi-journées sont proratisées,
- cette réduction du temps de travail s'applique sur le temps de travail en vigueur au moment de l'entrée dans le mécanisme de préparation à la retraite,
- des grilles prédéterminées de choix de réduction sont proposées aux salariés pour organiser cette réduction de temps de travail, tenant compte des différentes conditions requises.

Dans l'éventualité où la Sécurité sociale ou les régimes de retraite complémentaires modifieraient significativement les conditions d'obtention de la retraite à taux plein, les parties se réuniraient pour adapter, le cas échéant, les modalités de ce régime.

Avantages postérieurs à l'emploi de BOIRON Italie

Les engagements relatifs au TFR en Italie (versement d'une indemnité de départ aux salariés italiens) sont, compte tenu de leur nature de charges à payer certaines, comptabilisés en autres passifs non courants. Les avances versées aux salariés sont constatées en moins des autres passifs non courants. La charge annuelle est constatée en charges de personnel.

2.9.1.3 Autres avantages à long terme

Ces avantages couvrent les médailles du travail (primes jubilaires) accordées par les sociétés françaises, les gratifications accordées par BOIRON Espagne ainsi que la prépension et les gratifications accordées par les filiales belges et BOIRON Inde.

Un actuaire indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur relative à ces engagements.

Cette valeur actualisée donne lieu à la comptabilisation d'une provision non courante au passif du bilan.

Le Groupe n'externalise pas le financement de ces engagements.

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux autres avantages à long terme (médailles du travail, gratifications) sont comptabilisés en résultat opérationnel, comme les autres composantes de la variation.

2.9.2 Emprunts et dettes financières (hors dettes financières locatives)

Les emprunts et dettes financières non courants comprennent la fraction à plus d'un an des emprunts et autres financements, notamment la réserve de participation des salariés. En pratique, les emprunts et dettes financières ne sont pas significatifs et comprennent notamment la réserve de participation des salariés.

Les emprunts et dettes financières courants comprennent :

- · la part à moins d'un an des emprunts et autres financements,
- · les découverts bancaires.

Les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Il n'existe pas de dettes financières constatées à la juste valeur.

2.9.3 Dettes financières locatives

Les principes et méthodes comptables des dettes financières locatives liés à la norme IFRS 16 sont traités en paragraphe 2.4.4.

2.9.4 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le solde en non courant.

Ces provisions couvrent essentiellement :

- · les provisions pour réorganisations,
- les provisions pour retours de marchandises, calculées, d'une part sur des bases statistiques qui s'appuient sur l'historique des retours des exercices précédents et, d'autre part, sur la base de connaissance d'évènements portant à considérer qu'il y aura lieu de réaliser des retours exceptionnels,
- les provisions pour litiges sociaux et autre litiges commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les procédures à risque.

Dans le cas des réorganisations, une obligation est constituée dès lors que la réorganisation a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avec un délai d'achèvement rendant improbable toute modification significative du plan.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés en paragraphe 34.

2.9.5 Fournisseurs et autres passifs

Les autres passifs non courants comprennent la fraction à plus d'un an des autres passifs.

Les autres passifs courants comprennent la fraction à moins d'un an des autres passifs.

2.10 Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières...).

2.10.1 Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti concernent essentiellement les actifs financiers non courants (cf. paragraphe 2.4.5.1) et les actifs financiers courants, tels que les créances clients (cf. paragraphe 13), les autres créances hors fiscales et sociales et les comptes de régularisation (cf. paragraphe 14).

Comme indiqué ci-avant, il n'existe pas d'actifs financiers comportant une composante financement significative.

2.10.2 Actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global

Le Groupe ne détient pas de tels actifs.

2.10.3 Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Les actifs financiers non courants sont des titres non consolidés, qui en pratique ne sont pas significatifs (cf. paragraphe 10). L'analyse a conduit à considérer que l'évaluation au coût constituait la meilleure estimation de la juste valeur.

Les actifs financiers courants concernent essentiellement des valeurs mobilières de placement (cf. paragraphe 15).

2.10.4 Passifs financiers évalués au coût amorti

Ces passifs couvrent essentiellement :

- les emprunts et dettes financières, évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. paragraphe 17),
- les dettes fournisseurs qui ne présentent pas de composante financement.

Pour information, les seuls passifs financiers comportant une composante financement significative concernent les avantages postérieurs à l'emploi (cf. paragraphe 19).

2.10.5 Reclassement d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés

Aucun reclassement n'a été effectué sur les exercices présentés.

2.10.6 Instruments dérivés

Le Groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de change répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9 et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant...).

Les instruments de couverture sont mis en place pour une durée maximale de douze mois.

En pratique, les instruments de couverture correspondent à des produits simples (principalement ventes à terme) et correspondent principalement à des couvertures de juste valeur et non de flux de trésorerie.

Les variations de juste valeur des contrats de couverture de juste valeur sont constatées en résultat.

Les variations de juste valeur des contrats de couverture des flux de trésorerie sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat pour la partie non efficace. Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique lors de la comptabilisation de l'élément couvert. Les instruments

de couverture de taux en vigueur au 31 décembre 2021 sont détaillés en paragraphe 23.

Les dérivés de change sont essentiellement des opérations à terme et des options, qui rentrent dans le niveau 2 de la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 (juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables tels que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif).

Les dérivés de change sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur et comptabilisés au bilan en autres actifs et passifs courants. La juste valeur a été déterminée sur la base d'informations communiquées par un prestataire externe à la date de clôture. La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture : les dérivés étant essentiellement liés à des couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur des dérivés sont constatées dans les autres produits et charges opérationnels ou financiers (cf. paragraphes 2.11.2 et 2.11.3), selon qu'ils soient ou non qualifiés de couverture.

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois catégories, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1: juste valeur évaluée par référence à des prix cotés (non ajustés), liés à des actifs et passifs identiques, sur des marchés actifs.
- niveau 2: juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix),

 niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Un tableau récapitulatif des encours à la clôture par catégorie et par niveau est donné en paragraphe 23 de l'annexe.

2.11 Compte de résultat

Le Groupe applique la recommandation ANC n° 2013-R-03 du 7 novembre 2013 sur la présentation du compte de résultat et a pris l'option de ne pas présenter un niveau de résultat

correspondant au résultat opérationnel courant, seul un résultat opérationnel est identifié.

2.11.1 Produits de l'activité

La norme IFRS 15 pose les principes de la comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives:

- · identification du contrat,
- identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur,
- · détermination du prix global du contrat,
- · allocation du prix global à chaque obligation de performance,
- comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

La crise sanitaire n'a pas conduit à modifier les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires.

L'activité du Groupe BOIRON est essentiellement liée à la fabrication et la distribution de produits homéopathiques (plus de 90% du chiffre d'affaires). Le chiffre d'affaires est constaté à la date de transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la date de livraison. Les revenus sont ainsi constatés à l'achèvement, il n'existe pas de chiffre d'affaires lié à la vente de produits constaté à l'avancement.

Le Groupe intervient uniquement en tant que principal.

Les contrats clients ne comportent pas d'obligations de performances distinctes significatives.

Les règles de comptabilisation des revenus de l'activité ne reposent pas sur des estimations.

Les garanties sont considérées comme une obligation de prestation distincte, et font l'objet d'une provision, le cas échéant, constatée selon la norme IAS 37 (cf. paragraphe 2.9.4).

L'analyse effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 15 a conduit à présenter les contreparties versées aux clients, en diminution du chiffre d'affaires. En effet, les sommes versées aux clients ne sont pas la contrepartie de services identifiés et distincts.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits de l'activité sont enregistrés nets de :

- · rabais, remises, ristournes,
- · avoirs,
- · escomptes,
- contreparties versées aux clients assimilées à une réduction de prix,
- · variations des provisions pour retours exceptionnels.

Le chiffre d'affaires lié à des prestations de services est non significatif (0,5% du chiffre d'affaires). Il est constaté au fur et à mesure de la réalisation des services.

Le résultat de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels pour la partie efficace, et lorsque l'impact est significatif, en autres produits et charges financiers, pour la partie non efficace.

2.11.2 Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le Groupe est le résultat opérationnel. Il correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- · du coût de l'endettement financier net,
- · des autres produits et charges financiers,
- de la quote-part dans les résultats des participations dans les entreprises associées,
- · du résultat des activités destinées à être cédées,
- · des impôts sur le résultat.

Il intègre le résultat des activités du Groupe ainsi que les autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- d'une part, les éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, tels que notamment :
 - les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels et de titres consolidés,
 - les provisions, les dépréciations d'actifs courants, les dépréciations des goodwill et les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, dont le fait générateur répond à cette définition (réorganisation, fermeture d'établissements...),
- d'autre part, le résultat de change sur les transactions commerciales, le résultat des instruments dérivés sur opérations commerciales qualifiés de couverture pour la partie efficace, ainsi que le Crédit d'Impôt Recherche.

2.11.3 Produits de placement, charges de financement et autres produits et charges financiers

Les produits de placement comprennent les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les charges de financement comprennent les charges d'intérêts sur la dette financière consolidée (coût de l'endettement financier brut intégrant les frais financiers, les intérêts liés aux dettes financières locatives, les frais d'émission) constituée des emprunts et des autres dettes financières (notamment découverts).

Les autres charges et produits financiers sont constitués :

- de l'effet de l'actualisation des actifs et passifs (hors dettes financières locatives), principalement composé du coût financier des engagements sociaux, net du rendement attendu du fonds externalisé,
- · des frais payés aux banques sur les opérations financières,
- des incidences sur le résultat des participations non consolidées (dividendes, dépréciations, résultat de cession),
- du résultat de change sur les transactions financières, comprenant les comptes courants non éliminés en consolidation,
- du résultat constaté sur les instruments dérivés de change liés aux transactions commerciales et financières, non qualifiés de contrats de couverture ou lié à la partie non efficace, lorsque l'impact est significatif.

2.11.4 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions auto-détenues.

Il n'existe pas d'instrument dilutif, ni d'activités qualifiées d'abandonnées au sens de la norme IFRS 5.

2.12 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7, selon la méthode indirecte, en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou de financement. Le Groupe a choisi de classer dans cette catégorie les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Les variations de provisions liées au besoin en fonds de roulement sont rattachées aux flux correspondants.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et de cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie, à l'exception des augmentations et diminutions des droits d'utilisation liés aux contrats de location non considérés comme des flux de trésorerie selon la norme. L'incidence des variations de périmètre de l'exercice est clairement identifiée dans ces flux. Les flux liés aux acquisitions et cessions sont présentés nets des variations des dettes sur immobilisations et créances sur cessions d'immobilisations.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice ainsi que les dividendes versés, les mouvements sur actions auto-détenues réalisés en dehors du contrat de liquidité, les émissions ou remboursement d'emprunts sont inclus dans cette catégorie et les remboursements des dettes financières locatives (les augmentations des dettes ne sont pas considérées comme des flux de trésorerie, par application de la norme). Le Groupe a également choisi de classer dans ces flux les intérêts versés (y compris les intérêts liés aux dettes financières locatives) et les produits de placement encaissés.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- · trésorerie et équivalents de trésorerie,
- · concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.13 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, une information sectorielle est fournie dans le paragraphe 5 de l'annexe.

Le niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe est la zone géographique, sans changement par rapport aux années précédentes. En effet, la Direction prend ses décisions sur la base de cet axe stratégique en utilisant le reporting par zones géographiques comme outil clef d'analyse. L'axe géographique correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe.

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité.

L'analyse a conduit à retenir les zones suivantes, sans changement par rapport aux années précédentes :

- · France: métropole française et DOM TOM,
- Europe : tous pays européens exclusion faite de la France,
- Amérique du Nord : États-Unis et Canada exclusivement,
- Autres pays : ensemble des pays ne répondant aux critères d'aucune des trois zones ci-avant.

Le résultat sectoriel est établi par rapport aux données consolidées, de manière identique aux années précédentes.

Le critère d'affectation à une zone géographique est celui de la localisation des actifs permettant de réaliser les ventes. Ce critère est différent de celui utilisé pour l'information publiée trimestriellement sur le chiffre d'affaires qui reprend une répartition par zone géographique de destination des ventes (marché).

Il existe un seul secteur d'activité significatif qui est la fabrication et la commercialisation de médicaments homéopathiques et autres solutions de santé. Les produits provenant d'activités accessoires sont non significatifs.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La consolidation par intégration globale porte sur les sociétés suivantes du Groupe BOIRON, classées par date de création ou date d'entrée dans le Groupe :

Pays	Dénomination sociale	Mouvements de Type de mouvement	périmètre Date	% d'intérêt au 31/12/2021	% d'intérêt au 31/12/2020	% de contrôle au 31/12/2021	% de contrôle au 31/12/2020
Belgique	UNDA	mouvement		99,98%	99,98%	99,98%	99,98%
Italie	LABORATOIRES BOIRON			99,91%	99,91%	99,97%	99,97%
Etats-Unis	BOIRON USA (1)			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Etats-Unis	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Espagne	BOIRON SOCIEDAD IBERICA DE HOMEOPATIA			99,99%	99,99%	100,00%	100,00%
Canada	BOIRON CANADA			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France (Martinique)	BOIRON CARAIBES			99,04%	99,04%	99,04%	99,04%
Rép. Tchèque	BOIRON CZ			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Slovaquie	BOIRON SK			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Pologne	BOIRON SP			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Roumanie	BOIRON RO			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Tunisie	BOIRON TN			99,90%	99,90%	100,00%	100,00%
Hongrie	BOIRON HUNGARIA			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Russie	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Brésil	BOIRON MEDICAMENTOS HOMEOPATICOS			99,99%	99,99%	100,00%	100,00%
France	LES EDITIONS SIMILIA (2)			97,52%	97,52%	97,54%	97,54%
Suisse	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
France (La Réunion)	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Bulgarie	BOIRON BG			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Portugal	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Belgique	BOIRON			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Inde	BOIRON LABORATORIES			99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Colombie	BOIRON S.A.S.			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Hong-Kong	BOIRON ASIA LIMITED			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chine	BOIRON (HANGZHOU) TRADING, Co., Ltd, ⁽³⁾	Création	1/07/2021	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

⁽¹⁾ Société holding.

La date de clôture de toutes les sociétés est le 31 décembre, à l'exception de BOIRON LABORATORIES, en Inde, qui clôture ses comptes sociaux au 31 mars. Elle effectue un arrêté intermédiaire au 31 décembre, pour l'établissement des comptes annuels consolidés, faisant l'objet d'un audit contractuel.

Les sociétés contrôlées non consolidées, compte tenu de leur impact jugé non significatif au niveau du Groupe, sont comptabilisées en immobilisations financières (cf. paragraphe 10).

⁽²⁾ Société dont l'objet principal est l'édition.

⁽³⁾ Détention à 100% par BOIRON ASIA LIMITED.

4 MÉTHODE DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le tableau suivant présente les taux de conversion euro contre monnaies étrangères retenus pour la consolidation des principales sociétés en monnaies étrangères :

Taux de conversion	Taux moyen 2021	Taux moyen 2020	Taux de clôture 2021	Taux de clôture 2020
Couronne tchèque	25,647	26,455	24,858	26,242
Dollar américain	1,184	1,141	1,133	1,227
Dollar canadien	1,483	1,529	1,439	1,563
Forint hongrois	358,464	351,204	369,190	363,890
Leu roumain	4,921	4,838	4,949	4,868
Real brésilien	6,381	5,890	6,310	6,374
Rouble russe	87,232	82,645	85,300	91,467
Zloty polonais	4,564	4,443	4,597	4,560

5 INFORMATION SECTORIELLE

Le tableau ci-après présente les données 2021 :

Données relatives au compte de résultat	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations ⁽¹⁾	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES externe	254 186	108 554	83 850	8 611		455 201
CHIFFRE D'AFFAIRES Inter-secteurs	72 816	2 997	64	1584	(77 461)	0
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	327 002	111 551	83 914	10 195	(77 461)	455 201
RESULTAT OPERATIONNEL	29 980	5 304	3 072	(918)	9 404	46 842
dont dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur actifs non courants	(29 883)	(2 289)	(939)	(260)		(33 371)
dont variations nettes des dépréciations sur actifs courants, provisions et engagements sociaux	13 402	574	1354	43		15 373
Produits de placement et charges de financement	441	(16)	(134)	(60)		231
Impôts sur les résultats	(12 756)	(1 455)	(797)	(117)	(2 429)	(17 554)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	16 703	3 833	2 140	(1 095)	6 975	28 556

Données relatives au bilan	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations ⁽¹⁾	31/12/2021
Total Bilan	747 671	102 950	103 529	9 374	(192 824)	770 700
Goodwill	85 316	2 825	1 494			89 635
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	176 509	4 913	11 897	467		193 786
Impôts différés actifs	17 849	1800	2 192	53		21 894
Besoin en Fonds de Roulement	65 690	34 388	37 451	3 204	(28 066)	112 667

Données relatives au tableau des flux de trésorerie	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations(1)	2021
Investissements corporels et incorporels	19 320	874	134	90		20 418

⁽¹⁾ Dont éliminations des flux et des résultats internes inter-secteurs.

Les données 2020 sont présentées ci-dessous :

Données relatives au compte de résultat	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations(1)	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES externe	299 476	107 122	100 753	6 231		513 582
CHIFFRE D'AFFAIRES Inter-secteurs	115 269	2 972	34	1 633	(119 908)	0
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	414 745	110 094	100 787	7 864	(119 908)	513 582
RESULTAT OPERATIONNEL	45 100	3 256	2 304	(403)	(12 072)	38 185
dont dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur actifs non courants	(28 966)	(2 404)	(893)	(343)		(32 606)
dont variations nettes des dépréciations sur actifs courants, provisions et engagements sociaux	(36 509)	2 732	(678)	(134)		(34 589)
Produits de placement et charges de financement	338	(119)	(32)	(76)		111
Impôts sur les résultats	(10 824)	(2 968)	(423)	(224)	3 431	(11 008)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	33 549	170	1848	(717)	(8 641)	26 209

Données relatives au bilan	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays	Eliminations ⁽¹⁾	31/12/2020
Total Bilan	770 995	98 570	101 983	7 472	(197 199)	781 821
Goodwill	85 316	2 825	1 415			89 556
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	187 905	4 828	11 699	494		204 926
Impôts différés actifs	30 832	2 150	2 684	42		35 708
Besoin en Fonds de Roulement	52 815	31 985	41 243	2 163	(35 322)	92 884

Données relatives au tableau des flux de trésorerie	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Autres pays Eliminations(1)	2020
Investissements corporels et incorporels	19 176	483	977	65	20 701

⁽¹⁾ Dont éliminations des flux et des résultats internes inter-secteurs.

Le chiffre d'affaires consolidé ventilé selon le critère de destination des ventes, tel qu'il est publié dans le cadre de l'information réglementée trimestrielle, se présente comme suit :

Données relatives au chiffre d'affaires	2021	2020
France	238 506	278 062
Europe (hors France)	115 401	115 371
Amérique du Nord	83 850	100 753
Autres pays	17 444	19 395
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	455 201	513 582

La ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits est donnée en paragraphe 24.

La structure de la clientèle du Groupe est atomisée. Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe sur les exercices présentés.

6 GOODWILL

6.1 Données chiffrées

Goodwill	31/12/2020	Augmentations / (Diminutions)	Ecarts de conversion	31/12/2021
BOIRON S.A. ⁽¹⁾	84 653			84 653
LES EDITIONS SIMILIA	663			663
Total « France » (2)	85 316	0	0	85 316
Italie	2 242			2 242
Espagne	583			583
Suisse	55			55
Total « Europe (hors France) »	2 880	0	0	2 880
Canada	229		(7)	222
Etats-Unis	1186		86	1 272
Total « Amérique du Nord »	1 415	0	79	1 494
Total « Autres pays »	0			0
TOTAL GOODWILL BRUTS	89 611	0 79		89 690
Dépréciation Suisse	(55)			(55)
TOTAL GOODWILL NETS	89 556	0	79	89 635

(1) Le goodwill de BOIRON société mère provient de DOLISOS (70 657 K€), LHF (7561 K€), SIBOURG (1442 K€), DSA (1381 K€), HERBAXT (1785 K€) et Laboratoire FERRIER (1827 K€). (2) Les goodwill des différentes acquisitions intervenues en France étant devenus indissociables, les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de la France.

Il n'y a pas eu d'acquisition générant un nouveau goodwill en 2021.

Les autres variations des goodwill bruts sur 2021 sont liées uniquement aux écarts de conversion sur la zone « Amérique du Nord ».

6.2 Tests de dépréciation

Comme indiqué en paragraphe 2.5, les tests de dépréciation sont réalisés en déterminant la valeur d'utilité des UGT selon la méthode des cash-flows futurs actualisés mise en œuvre selon les principes suivants :

- les cash-flows sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (cinq ans) élaborés par le contrôle de gestion du Groupe et validés par la Direction,
- les taux de croissance retenus sur l'horizon explicite peuvent varier en fonction des spécificités des différents marchés,
- les free cash-flows ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers,
- les taux d'actualisation sont déterminés en prenant en compte le taux des OAT, la prime de risque de marché, un coefficient bêta et le cas échéant, une prime de risque spécifique, liée principalement à un risque pays identifié comme spécifique. Les primes de risques spécifiques sont ajustées afin de ne pas intégrer le risque déjà pris en compte au niveau des prévisions. Les taux ainsi calculés ont été rapprochés des taux pris en compte par certains analystes,

- le taux d'actualisation retenu pour la France (95% des goodwill nets) s'élève à 9,0% en 2021, contre 9,7% en 2020. Les taux retenus pour les autres UGT sont compris entre 8,0% et 12,0% en 2021 (entre 9,1% et 14,0% en 2020),
- la valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini d'un cash-flow normatif, déterminé généralement à partir du dernier flux de l'horizon explicite, sur la base du taux d'actualisation retenu pour l'horizon explicite et d'un taux de croissance à l'infini tenant compte de critères liés à l'UGT et au pays et en pratique cohérent par rapport aux hypothèses retenues par les analystes et aux pratiques sectorielles. Le taux retenu pour la France s'élève à 2,0% contre 1,5% en 2020, et les taux retenus pour les autres UGT sont compris entre 1,5% et 2,5% en 2021, contre 0,8% et 2,5% en 2020,
- la progression du chiffre d'affaires et plus généralement des différents niveaux de flux retenue par UGT est en accord avec l'organisation, les investissements actuels et les évolutions historiques. Elle ne tient donc compte que des réorganisations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Les tests effectués n'ont pas conduit à constater de dépréciations complémentaires.

Le Groupe a effectué des tests pour apprécier la sensibilité des valeurs ainsi déterminées à une variation considérée comme envisageable :

- du taux d'actualisation (plus ou moins 0,5 point),
- du taux de croissance à l'infini (plus ou moins 0,5 point),
- du taux de résultat opérationnel (plus ou moins 0,5 point).

Le Groupe n'a pas identifié de variation raisonnablement possible des hypothèses clés pouvant conduire à constater une dépréciation.

Le déremboursement de l'homéopathie et la réorganisation en France initié en 2020 n'ont pas conduit à constater de dépréciation du goodwill. En effet, la valeur recouvrable reste largement supérieure à la valeur nette comptable de l'UGT France.

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	31/12/2020	Augmentations		Cessions et	Impacts des	Ecarts de	31/12/2021
		Acquisitions	Amortissement s annuels	mises au rebut	tests de dépréciation	conversion et autres mouvements	
Marques	1086	285					1 371
Logiciels	102 507	3 325		(8 929)		7 677	104 580
Licences et droits de propriété	45			(7)			38
Brevets et formules	2 394						2 394
Actifs incorporels en cours de développement	9 609	5 512				(7 841)	7 280
Autres immobilisations incorporelles	2 583			(274)			2 309
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 224	9 122	0	(9 210)	0	(164)	117 972
Marques	(1 026)						(1 026)
Logiciels	(82 121)		(7 996)	8 929		(64)	(81 252)
Licences et droits de propriété	(42)			7			(35)
Brevets et formules	(2 390)		(5)			1	(2 394)
Autres immobilisations incorporelles	(2 534)		(12)	274			(2 272)
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(88 113)	0	(8 013)	9 210	0	(63)	(86 979)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	30 111	9 122	(8 013)	0	0	(227)	30 993

Les actifs incorporels en cours de développement sont essentiellement liés à l'activation, au fur et à mesure de leur mise en service, des projets informatiques en cours, amortis pour l'essentiel entre cinq et huit ans. Une partie des modules liés aux différents programmes informatiques en France a été mise en service en 2021 (cf. colonne « Écarts de conversion et autres mouvements ») ; le solde devrait être mis en service pour l'essentiel en 2022.

La mise en œuvre des tests de dépréciation au 31 décembre 2021 n'a pas conduit à constater de dépréciation d'immobilisations incorporelle, comme en 2020. L'analyse n'a en effet pas conduit à identifier d'indice de perte de valeur sur les développements en cours.

Aucune immobilisation incorporelle ne faisait l'objet de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été reclassée en 2021, comme en 2020, dans les actifs destinés à être cédés.

La variation des immobilisations incorporelles en 2020 était la suivante :

Immobilisations incorporelles	31/12/2019	Augmentations		Cessions et	Impacts des	Ecarts de	31/12/2020
		Acquisitions	Amortisseme nts annuels	mises au rebut	tests de dépréciation (IAS 36)	conversion et autres mouvements	
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 225	10 189	0	(42)	0	(148)	118 224
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(81 157)	0	(7 097)	41	0	100	(88 113)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	27 068	10 189	(7 097)	(1)	0	(48)	30 111

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges comme présenté en paragraphe 27.

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	31/12/2020		entations Amortissements annuels	Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Activités destinées à être cédées (cf. paragraphe 11)	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
Terrains et agencements	48 339	176		(2 799)		(952)	137	44 901
Constructions	218 993	1463		(10 034)		(2 869)	1 451	209 004
Matériel et outillages	149 001	2 959		(2 219)			2 867	152 608
Actifs corporels en cours	5 051	5 570					(3 025)	7 596
Autres immobilisations	31 309	1 5 6 5		(5 481)			321	27 714
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	452 693	11 733	0	(20 533)	0	(3 821)	1 751	441 823
Terrains et agencements	(19 130)		(1704)	1 372		412		(19 050)
Constructions	(134 589)		(9 370)	8 789	1	2 544	(384)	(133 009)
Matériel et outillages	(96 976)		(8 766)	2 050	209		(24)	(103 507)
Autres immobilisations	(27 183)		(1 424)	5 304	53		(214)	(23 464)
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(277 878)	0	(21 264)	17 515	263	2 956	(622)	(279 030)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	174 815	11 733	(21 264)	(3 018)	263	(865)	1129	162 793

Les actifs corporels en cours sont liés essentiellement à du matériel industriel et des travaux de réaménagement du site de production de Messimy à la suite de la fermeture du site de Montrichard dans le cadre de la réorganisation initiée en 2020 (cf. paragraphe 1). Une partie de la mise en service est intervenue en 2021, le solde est prévu en 2022.

En 2021, les reprises nettes des dépréciations d'immobilisations corporelles s'élèvent à 263 K€. Elles concernent les immobilisations des établissements et du site de Montrichard qui ont fermé en 2021 dans le cadre de la réorganisation en France (cf. paragraphe 1). Elles sont constatées en autres produits et charges opérationnels (cf. paragraphe 28).

La mise en œuvre des tests de dépréciation au 31 décembre 2021 n'a pas conduit à constater d'autres dépréciations d'immobilisations corporelles.

Aucune immobilisation corporelle ne faisait l'objet au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2020 de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

La variation des immobilisations corporelles en 2020 était la suivante :

Immobilisations corporelles	31/12/2019	_	nentations	Cessions et	Impacts des tests de	Activités destinées à	Ecarts de conversion	31/12/2020
		Acquisitions	Amortissements annuels	rebut	dépréciation	être cédées (cf. paragraphe	et autres mouvements	
Terrains et agencements	47 787	1 037		(150)		(290)	(45)	48 339
Constructions	216 724	2 034		(518)		(1 040)	1793	218 993
Matériel et outillages	143 848	2 552		(5 335)			7 936	149 001
Actifs corporels en cours	9 566	2 943					(7 458)	5 051
Autres immobilisations	33 021	926		(3 298)			660	31 309
MONTANT BRUT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	450 946	9 492	0	(9 301)	0	(1 330)	2 886	452 693
Terrains et agencements	(17 479)		(1 815)	5		159		(19 130)
Constructions	(125 587)		(10 033)	287	(607)	997	354	(134 589)
Matériel et outillages	(88 766)		(9 132)	5 303	(259)		(4 122)	(96 976)
Autres immobilisations	(27 851)		(1 627)	3 249	(79)		(875)	(27 183)
MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(259 683)	0	(22 607)	8 844	(945)	1156	(4 643)	(277 878)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	191 263	9 492	(22 607)	(457)	(945)	(174)	(1 757)	174 815

En 2020, les dépréciations d'immobilisations corporelles s'élevaient à 945 K€ et concernaient essentiellement des amortissements accélérés des immobilisations des

établissements qui fermaient en 2021 dans le cadre de la réorganisation en France (926 K€).

9 DROITS D'UTILISATION LIÉS AUX CONTRATS DE LOCATION

Droits d'utilisation liés aux contrats de location	31/12/2020	Augn	nentations	Diminutions	Ecarts de	31/12/2021
		Nouveaux contrats	Amortissements		conversion et autres mouvements	
Droits d'utilisation bruts liés aux contrats de location immobilière	16 412	154		(2 255)	88	14 399
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location immobilière	(9 076)		(2 010)	1844	(56)	(9 298)
TOTAL DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION IMMOBILIERE	7 336	154	(2 010)	(411)	32	5 101
Droits d'utilisation bruts liés aux contrats de location des véhicules	0	1754		(2 878)	10 545	9 421
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location des véhicules	0		(2 347)	2878	(6 446)	(5 915)
TOTAL DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION DES VEHICULES	0	1754	(2 347)	0	4 099	3 506
TOTAL DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION	7 336	1908	(4 357)	(411)	4 131	8 607

Les actifs liés aux droits d'utilisation concernent des contrats de location immobilière et, depuis 2021, des contrats de location de véhicules.

Les autres mouvements comprennent principalement des contrats de location de véhicules retraités depuis le 1^{er} janvier 2021. Comme indiqué au paragraphe 2, l'impact étant non significatif, l'année 2020 n'a pas été retraitée.

Pour information, il n'existe pas de contrats de location liés à des contrats de crédit-bail.

La mise en œuvre de tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Droits d'utilisation liés aux contrats de location	31/12/2019	Augmentations [Diminutions	Ecarts de	31/12/2020
		Nouveaux contrats	Amortissements		conversion et autres mouvements	
Droits d'utilisation bruts liés aux contrats de location immobilière	17 423	2 983		(3 237)	(757)	16 412
Amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location immobilière	(10 935)		(1 957)	3 237	579	(9 076)
TOTAL DROITS D'UTILISATION LIES AUX CONTRATS DE LOCATION IMMOBILIERE	6 488	2 983	(1 957)	0	(178)	7 336

10 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Immobilisations financières		31/12/2021			31/12/2020	
	Valeur brute	Variation de juste valeur	Valeur nette	Valeur brute	Variation de juste valeur	Valeur nette
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	3 850	(983)	2 867	2 002	(715)	1 287
Titres de participation non consolidés (1)	3 850	(983)	2 867	2 002	(715)	1 287
Actifs financiers valorisés au coût amorti	1 506	0	1 506	1 520	0	1 520
Prêts (2)	398		398	397		397
Cautionnements et autres créances (3)	416		416	401		401
Autres immobilisations financières (4)	692		692	722		722
Actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global			0			0
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 356	(983)	4 373	3 522	(715)	2 807

^{(1) 566} K€ de titres du CEDH et 7 K€ de titres du CDFH, entités non consolidées détenues par BOIRON société mère.

369 K€ de titres d'une société en participation non consolidée détenue à 90% par BOIRON Brésil, destinée à l'importation et à la distribution des tests COVID au Brésil. Les titres de l'entité BOIRON en Allemagne, entité non consolidée détenue par BOIRON société mère : 717 K€ de valeur brute et 0 K€ de valeur nette après constatation des variations de juste valeur.

Aucune immobilisation financière ne faisait l'objet au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2020 de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

Il n'existe aucun indicateur de risque et de litige sur les sociétés non consolidées dont les titres sont non dépréciés.

^{1 921} K€ de titres de placement FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation).

⁽²⁾ Dont 380 K€ de prêts 1% logement repris de DOLISOS SA par BOIRON société mère, conformément au traité de fusion, revalorisés en 2012.

⁽³⁾ Il s'agit de cautions immobilières dans les filiales.

⁽⁴⁾ Dont 669 K \in correspondant à la partie « restricted cash » du contrat de liquidité (cf. paragraphe 2.4.5).

11 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Actifs destinés à être cédés	31/12/2020	Cessions et mises au rebut	Impacts des tests de dépréciation	Affectation d'actifs		Autres reclassements	31/12/2021
Terrains et agencements destinés à être cédés	131	(131)		540			540
Constructions destinées à être cédées	1650	(43)		325			1932
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	1 781	(174)	0	865	0	0	2 472
DEPRECIATIONS COMPLEMENTAIRES DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES	(88)	0	0	0	0	0	(88)
TOTAL ACTIFS NETS DESTINES A ETRE CEDES	1 693	(174)	0	865	0	0	2 384

En 2020, le poste « Actifs destinés à être cédés » concernait :

- deux bâtiments en Belgique (1 519 K€): ces actifs, entrés dans cette catégorie fin 2018, sont maintenus fin 2021, un compromis ayant été signé en septembre 2021,
- les terrains et constructions de l'établissement de Saint-Etienne, dont l'activité avait été transférée sur le site de Sainte-Foy-lès-Lyon (174 K€) : cet actif a été vendu fin mars 2021, générant une plus-value de 761 K€ (cf. paragraphe 28).

En 2021, les actifs suivants ont été classés également dans cette catégorie :

 quatre établissements (fermés et mis en vente sur le premier semestre 2021) et le site de production de Montrichard (fermé et mis en vente en décembre 2021), en lien avec la réorganisation en France, pour une valeur nette comptable de 711 K€.

Pour information, les sept autres établissements concernés par la réorganisation ont été vendus au cours de l'année 2021 (cf. paragraphe 28).

 le siège social de la filiale espagnole (154 K€) depuis l'emménagement de la filiale dans ses nouveaux locaux (en location) en juin 2021. L'accord de vente est en cours de finalisation et la vente devrait intervenir sur le premier semestre 2022.

Ces actifs ont été valorisés en application de la norme IFRS 5, au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession. Ils ne sont plus amortis à compter de leur affectation dans cette rubrique (cf. paragraphe 2.7.1). L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Il n'y a pas de passif destiné à être cédé au 31 décembre 2021 comme en 2020.

12 STOCKS ET EN-COURS

Stocks et en cours	31/12/2020	Variations	Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
Matières premières et approvisionnements	14 436	(896)			20	13 560
Produits semi-ouvrés et produits finis	71 011	(4 430)			1788	68 369
Marchandises	3 081	5 322			14	8 417
TOTAL STOCKS BRUTS	88 528	(4)	0	0	1 822	90 346
TOTAL DEPRECIATIONS DES STOCKS	(3 491)	0	(4 503)	3 251	(47)	(4 790)
TOTAL STOCKS NETS	85 037	(4)	(4 503)	3 251	1775	85 556

Les dépréciations sur stocks sont constituées sur la base des critères définis en paragraphe 2.7.2.

Aucun stock au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 n'a été donné en nantissement de passif.

L'analyse effectuée n'a pas mis en évidence de risques de dépréciations (obsolescence...) liés à la crise sanitaire.

13 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS

Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	31/12/2020	Variations	Dépréciations de l'exercice	Reprises de l'exercice (dépréciations non utilisées)	Reprises de l'exercice (dépréciations utilisées)	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
Créances clients brutes libellées en euros	58 470	(201)					58 269
Créances clients brutes libellées en monnaies étrangères	31 883	6 509				1862	40 254
TOTAL CREANCES CLIENTS BRUTES	90 353	6 308	0	0	0	1862	98 523
Dépréciations des créances clients libellées en euros	(1 102)		(151)	191	126		(936)
Dépréciations des créances clients libellées en monnaies étrangères	(331)		(123)	157	71	(21)	(247)
TOTAL DEPRECIATIONS DES CLIENTS	(1 433)	0	(274)	348	197	(21)	(1 183)
Créances clients nettes libellées en euros	57 368	(201)	(151)	191	126		57 333
Créances clients nettes libellées en monnaies étrangères	31 552	6 509	(123)	157	71	1 841	40 007
TOTAL CREANCES CLIENTS NETTES	88 920	6 308	(274)	348	197	1841	97 340

Il n'existe pas de créance cédée au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2020.

Aucune variation significative de périmètre n'est intervenue sur les exercices présentés.

Comme indiqué en paragraphe 2.7.3.1, il n'existe pas d'autres actifs liés aux contrats.

Les dépréciations sur les créances clients sont constatées conformément aux principes définis en paragraphe 2.7.3.1. La crise sanitaire n'a pas conduit le Groupe à modifier ses modalités de dépréciation.

Comme indiqué en paragraphe 2.7.3.1, le risque client est considéré comme non significatif, le « coût net » des clients douteux étant faible.

Le risque de crédit est traité en paragraphe 23. Une part significative des créances clients fait l'objet de garantie (cf. paragraphe 23.3.4).

Les créances libellées en devises concernent essentiellement les États-Unis, la Russie, la Roumanie, la Pologne, le Brésil et le Canada (cf. paragraphe 23).

14 CRÉANCE D'IMPÔT ET AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres actifs courants	31/12/2020	Variations	Variations des dépréciations des autres actifs	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
CREANCES D'IMPOT SUR LES SOCIETES (actifs non financiers)	8 586	(4 446)		(1 357)	2 783
Actifs non financiers	13 835	(1 421)	0	315	12 729
Etat et collectivités publiques hors impôt sur les sociétés	10 373	(1 485)		229	9 117
Personnel	329	(126)		10	213
Charges constatées d'avance	3 133	190		76	3 399
Actifs financiers évalués au coût amorti	8 832	8 315	0	36	17 183
Autres débiteurs	8 832	8 315		36	17 183
Actifs liés aux contrats clients	0	0	0	0	0
Instruments dérivés	139	(139)		0	0
Autres actifs courants bruts (hors créance d'impôt sur les sociétés)	22 806	6 755	0	351	29 912
Dépréciations des autres actifs courants	(271)		0	156	(115)
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS NETS	22 535	6 755	0	507	29 797

Autres actifs non courants	31/12/2020	Variations	Variations des dépréciations d'Actif	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
TOTAL AUTRES ACTIFS	32	9	0	0	41
NON COURANTS NETS					

15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie		31/12/2021		31/12/2020		
	Euros	Monnaies étrangères (contre-valeur euros)	Total	Euros	Monnaies étrangères (contre-valeur euros)	Total
Équivalents de trésorerie	103 003	387	103 390	3 149	2 582	5 731
Disponibilités	120 269	10 845	131 114	225 180	3 774	228 954
TOTAL	223 272	11 232	234 504	228 329	6 356	234 685

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués d'OPCVM monétaires euros ou de placements équivalents (certificats de dépôts, comptes à terme...) qui répondent aux critères définis par la norme IAS 7 (cf. paragraphe 2.7.3.2).

Les variations de juste valeur à la date de clôture ne sont pas significatives.

Il n'existe pas de placement donné en garantie à la clôture de l'exercice ni soumis à des restrictions.

Le montant de la trésorerie non disponible pour le Groupe (exemple : contrôle des changes) est non significatif.

16 CAPITAUX PROPRES

Le capital social au 31 décembre 2021 est ainsi composé de 17 545 408 actions, entièrement libérées, de 1 euro chacune.

Le tableau des mouvements des actions est présenté dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Il n'existe pas d'action de préférence.

BOIRON société mère n'est soumise à aucune contrainte externe, d'ordre réglementaire ou contractuel, au titre de son capital.

La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

16.1 Actions auto-détenues

Le capital est constitué de la façon suivante (en nombre d'actions) :

Capital	31/12/2021	31/12/2020
Nombre d'actions total	17 545 408	17 545 408
Actions auto-détenues	(33 717)	(31 737)
Nombre d'actions hors actions auto-détenues	17 511 691	17 513 671

Les actions inscrites en compte nominatif depuis trois ans ou plus bénéficient d'un droit de vote double aux Assemblées Générales.

Il n'existe pas de bon de souscription d'actions en circulation et la société n'a pas mis en place de plan de souscription d'actions ou d'achat pour les salariés ou d'instruments dilutifs.

Les actions auto-détenues sont valorisées au cours historique ; leur valeur est directement imputée sur les capitaux propres consolidés. Au 31 décembre 2021, le portefeuille d'actions auto-détenues s'élève à 1 290 K€. 33 717 actions sont détenues via le contrat de liquidité souscrit auprès de NATIXIS. Il n'y a pas d'action en vue d'annulation à fin 2021, comme fin 2020.

Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice se montent à 4 163 K€, la totalité via le contrat de liquidité. Les cessions de l'exercice se sont élevées à 4 097 K€ (en coût d'acquisition historique), la totalité via le contrat de liquidité.

La moins-value latente de ce portefeuille s'élève à 104 K€ (sur la base du cours moyen du mois de décembre 2021).

16.2 Dividende par action

Dividende par action en euro	
Dividende 2020 versé en 2021	0,95
Dividende 2021 proposé à l'Assemblée Générale	0,95

Comme évoqué en paragraphe 1, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur la structure financière du Groupe.

16.3 Intérêts minoritaires

Compte tenu de l'impact peu significatif des minoritaires, le Groupe ne présente pas la contribution des minoritaires sur les principaux agrégats du bilan et du compte de résultat, au-delà de la contribution en termes de résultat net et de capitaux propres.

17 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES COURANTS ET NON COURANTS

Emprunts et dettes financières	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
Total Trésorerie passive	372	148	(4)	6	522
Emprunts bancaires	34				34
Réserve de participation des salariés	4 269	3	(1 171)	1	3 102
Total Emprunts et dettes financières	4 303	3	(1 171)	1	3 136
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	4 675	151	(1 175)	7	3 658
Dont non courant	3 292	3	(160)	(788)	2 347
Dont courant	1 383	148	(1 015)	795	1 311

La variation des emprunts et dettes financières courants et non courants en 2020 était la suivante :

Emprunts et dettes financières	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Total Trésorerie passive	487	4	(113)	(6)	372
Total Emprunts et dettes financières	5 534	22	(1 254)	1	4 303
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	6 021	26	(1 367)	(5)	4 675
Dont non courant	4 536	22	(255)	(1 011)	3 292
Dont courant	1 485	4	(1 112)	1 006	1 383

La majorité des dettes financières est libellée en euros au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020. L'échéancier de remboursement des emprunts et dettes financières est décrit en paragraphe 23.

Le risque de taux est traité dans le paragraphe 23.3.1.

Les crédits bancaires présentés ci-dessus ne comportent aucun covenant financier ni clause de défaut.

18 DETTES FINANCIÈRES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES

Dettes financières locatives	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
Dettes financières locatives non courantes liées aux contrats de location immobilère	5 623	120		(2 052)	3 691
Dettes financières locatives courantes liées aux contrats de location immobilière	2 132	34	(2 054)	1 639	1 751
TOTAL DETTES FINANCIERES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES LIEES AUX CONTRATS DE LOCATION IMMOBILIERE	7 755	154	(2 054)	(413)	5 442
Dettes financières locatives non courantes liées aux contrats de location des véhicules	0	841		840	1 681
Dettes financières locatives courantes liées aux contrats de location des véhicules	0	913	(2 347)	3 259	1 825
TOTAL DETTES FINANCIERES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES LIEES AUX CONTRATS DE LOCATION DES VEHICULES	0	1754	(2 347)	4 099	3 506
TOTAL DETTES FINANCIERES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES	7 755	1 908	(4 401)	3 686	8 948

Les dettes financières locatives concernent des contrats de location immobilière et, depuis 2021, des contrats de location de véhicules. Comme indiqué au paragraphe 2, l'impact étant non significatif, l'année 2020 n'a pas été retraitée.

Les autres mouvements comprennent principalement :

- les contrats de location de véhicules retraités depuis le 1^{er} janvier 2021 (cf. paragraphes 2 et 9),
- les reclassements entre dettes financières locatives non courantes et courantes.

Les dettes liées aux nouveaux contrats apparaissent dans la colonne « augmentations » sans impact sur les flux de trésorerie.

Les « diminutions » correspondent aux remboursements des dettes financières locatives.

L'échéancier de remboursement des dettes financières locatives est décrit en paragraphe 23.

Les dettes financières locatives sont à taux fixes. Comme indiqué en paragraphe 2.4.4, il n'existe pas de composante variable dans les contrats de location retraités.

Comme en 2020 (cf. paragraphe 1), le Groupe n'a pas bénéficié en 2021 de reports ni de concessions sur les loyers retraités en obligations locatives.

Au 31 décembre 2020, les impacts étaient les suivants :

Dettes financières locatives	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Ecarts de conversion et autres mouvements	12/31/20
Dettes financières locatives non courantes liées aux contrats de location immobilère	5 236	2 185		(1 798)	5 623
Dettes financières locatives courantes liées aux contrats de location immobilière	1759	798	(2 016)	1 591	2 132
TOTAL DETTES FINANCIERES LOCATIVES COURANTES ET NON COURANTES LIEES AUX CONTRATS DE LOCATION	6 995	2 983	(2 016)	(207)	7 755

19 ENGAGEMENTS SOCIAUX NON COURANTS

19.1 Données chiffrées du Groupe

Engagements sociaux	Dénomination sociale	Pays	31/12/2020	Impact de la décision de l'IFRIC sur la norme IAS 19R au 01/01/2021 (cf.	Impact en résultat opérationnel	Impact en résultat financier		cres éléments du at global Écarts de conversion et reclassements	31/12/2021
Indemnités de Départ à la Retraite (1)	BOIRON société mère	France	22 216	paragraphe 2) (6 559)	428	90	(3 175)		13 000
Indemnités de Départ à la Retraite	BOIRON CARAIBES	France	302	(22)	87	2	9		378
Indemnités de Départ à la Retraite	BOIRON (La Réunion)	France	78	(8)	3		(4)		69
Accord de Préparation à la Retraite	BOIRON société mère	France	56 108		(1 112)	335	(3 754)		51 577
Engagements de retraite	BOIRON SP	Pologne	1						1
Total Avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestation définie)			78 705	(6 590)	(594)	427	(6 923)	0	65 025
Médailles du travail	BOIRON société mère	France	6 403		(470)				5 933
Médailles du travail	BOIRON CARAIBES	France	35		11				46
Gratifications	BOIRON SOCIEDAD IBERICA DE HOMEOPATIA	Espagne	401		(54)				347
Gratifications	BOIRON Inde	Inde	14		7			1	22
Gratifications	BOIRON	Belgique	139		9				148
Préprension	UNDA	Belgique	121		(85)				36
Total Autres engagements à long terme			7 113	0	(582)	0	0	1	6 532
TOTAL ENGAGEMENTS SOCIAUX COMPTABILISES EN PASSIFS NON COURANTS			85 818	(6 590)	(1 176)	427	(6 923)	1	71 557

(1) L'engagement présenté est net de la juste valeur des fonds externalisés.

L'application au 1^{er} janvier 2021 de la décision de l'IFRIC publiée en mai 2021 (cf. paragraphe 2.9.1), portant sur la répartition des prestations de retraite aux périodes de services, a eu pour effet de modifier la méthodologie de provisionnement des Indemnités de Départ à la Retraite. Désormais, la période d'acquisition des droits débute plus tardivement que précédemment, ce qui entraîne donc une diminution du montant de la provision. Cette interprétation impacte les réserves consolidées pour 2 674 K€ avant impôt et les écarts actuariels pour 3 916 K€ avant impôt. L'impact global du changement a été constaté en capitaux propres au 1^{er} janvier 2021 pour un montant de 6 590 K€ avant impôt, concernant principalement BOIRON société mère (6 559 K€). En effet, l'impact étant non significatif, les comptes 2020 n'ont pas été retraités.

437 K€ de reprises de provisions ont été constatées au titre des salariées ayant intégré en 2021 le plan de réorganisation initié en France en 2020 :

- 324 K€ sur l'accord de préparation à la retraite,
- 58 K€ sur les médailles du travail,
- 55 K€ sur les indemnités de départ à la retraite.

Ces reprises de provisions sont constatées en autres produits opérationnels (cf. paragraphe 28).

La variation des engagements sociaux sur 2020 était la suivante :

Pays 31/12/2019	lmpact en résultat	Impact en résultat	Impact en autres éléments du résultat global		31/12/2020
	opérationnel	financier	Écarts actuariels	Écarts de conversion et reclassements	
99 86	(18 735)	624	(3 044)	0	78 705
8 56	(1 455)	0	0	(1)	7 113
108 42	(20 190)	624	(3 044)	(1)	85 818
	99 860	résultat opérationnel 99 860 (18 735) 8 569 (1 455)	résultat résultat opérationnel financier 99 860 (18 735) 624 8 569 (1 455) 0	résultat résultat résulta opérationnel financier Écarts actuariels 99 860 (18 735) 624 (3 044) 8 569 (1 455) 0 0	résultat résultat résultat global opérationnel financier Écarts Écarts de actuariels conversion et reclassements 99 860 (18 735) 624 (3 044) 0 8 569 (1455) 0 0 (1)

En 2020, l'impact en résultat opérationnel intégrait les reprises de provisions pour engagements sociaux de 25 995 K€ liées aux salariées concernés par la réorganisation en France (dont 3 768 K€ de produit à recevoir du fonds externalisé au titre du remboursement des indemnités qui ont été versées dans le cadre de cette réorganisation). Ces reprises de provisions étaient constatées en autres produits opérationnels (cf. paragraphe 28).

Les écarts actuariels totaux avant impôt connaissent des variations importantes chaque année : -6 923 K€ en 2021, -3 043 K€ en 2020, -1 941 K€ en 2019, -10 091 K€ en 2018, -4 446 K€ en 2017 et +2 337 K€ en 2016. La volatilité du taux d'actualisation (cf. paragraphe 19.2.1), calculé à la clôture de l'exercice, selon les dispositions de la norme IAS 19 révisée, explique en grande partie ces variations. Les écarts actuarials sont principalement liés à BOIRON société mère (cf. paragraphe 19.2).

Le Groupe a analysé, comme en 2020, les différents taux existants sur le marché et a choisi la référence la plus pertinente au sens de la norme IAS 19 révisée, à savoir un taux de marché fondé sur les émissions d'obligations d'entreprise de première catégorie, prudent au regard de la maturité des engagements sociaux du Groupe (quinze ans) et observé sur un marché suffisamment liquide.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation, du taux de revalorisation des salaires ou du taux de turnover aurait un impact, sur l'engagement de BOIRON société mère, inférieur à 5,6% sur les engagements d'Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) et d'Accord de Préparation à la Retraite (APR) ; cet impact serait constaté en « Autres éléments du résultat global ».

La sensibilité sur le rendement du fonds externalisé est peu significative, le rendement servi ne pouvant pas être inférieur au minimum garanti annuellement sur l'actif général, qui représente 73,2% des placements.

19.2 Engagements sociaux de BOIRON société mère

19.2.1 Principales hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles France		2021	2020	2019
Taux d'actualisation		1,20%	0,60%	0,90%
Revalorisation annuelle des salaires (1)		1,50%	1,30%	1,80%
Taux de charges sociales (2)	Cadres	49,88%	51,52%	52,71%
	Non-cadres	41,53%	42,75%	44,54%

⁽¹⁾ Hors augmentations différenciées par tranche d'âge.

19.2.2 Indemnités de départ à la retraite

L'évolution de la provision relative aux Indemnités de départ à la retraite (IDR) de BOIRON société mère entre 2020 et 2021 est la suivante :

Indemnités de Départ à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2020	décision IFRIC sur la norme IAS 19R au 01/	Coûts des services rendus		n résultat opération Changements de régime	onnel Réorganisation	Impact en résultat financier Coût financier net du rendement attendu du fonds	Impact en autres éléments du résultat global Variation actuarielle(1)	31/12/2021
Valeur actualisée de l'obligation	42 620	(6 559)	2 483	(3 301)		(70)	205	(2 406)	32 972
Valeur des fonds externalisés	(20 404)			1 301		15	(115)	(769)	(19 972)
Provision IDR BOIRON société mère	22 216	(6 559)	2 483	(2 000)	0	(55)	90	(3 175)	13 000

(1) Dont -1 906 K€ d'écarts liés à la hausse du taux d'actualisation.

L'évolution de la provision relative aux Indemnités de départ à la retraite (IDR) de BOIRON société mère entre 2019 et 2020 était la suivante :

Indemnités de Départ à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2019	Coûts des services rendus	mpact en résu Paiements	ultat opérationno Changements de régime		Impact en résultat financier Coût financier net du rendement attendu du fonds	Impact en autres éléments du résultat global Variation actuarielle (2)	31/12/2020
Valeur actualisée de l'obligation	54 823	3 000	(2 749))	(10 632)	481	(2 304)	42 620
Valeur des fonds externalisés	(26 152)		2 749)	3 768	(496)	(273)	(20 404)
Provision IDR BOIRON société mère	28 671	3 000	0	0	(6 864)	(15)	(2 576)	22 216

(1) Une partie des fonds (3 768 K€) avait été affectée au remboursement des indemnités qui sont versées dans le cadre de la réorganisation.

(2) Dont + 489 K€ d'écarts liés à la hausse du taux d'actualisation.

Le montant des paiements se compose des cotisations versées aux fonds externalisés et des remboursements obtenus des fonds à la suite des départs des salariés. Ces remboursements couvrent les prestations versées aux salariés. 2 000 K€ de cotisation ont été versés aux fonds externalisés en 2021. En 2020, il n'y avait pas eu de cotisation versée.

Le coût net de l'exercice constaté en résultat avant impôt, tenant compte des paiements constatés en résultat (coûts des services rendus et coût financier net du rendement attendu des fonds) est une charge nette de 573 K€, contre une charge nette de 2 985 K€ en 2020 (cf. paragraphes 26 et 29).

La duration moyenne de cet engagement est de 16,6 ans en 2021 (contre 19,1 ans en 2020).

La répartition de cet engagement dans le temps, est la suivante :

- 7% à moins d'un an (contre 8% en 2020),
- 28% entre un an et cing ans (contre 20% en 2020),
- 65% à plus de cinq ans (contre 72% en 2020).

Les flux de trésorerie se limitent aux versements réalisés auprès des fonds externalisés. Le Groupe n'est pas en mesure de déterminer le montant de ces cotisations versées aux fonds pour 2022, ce montant faisant l'objet d'arbitrage en cours d'année.

En pratique, une partie significative des indemnités versées aux salariés sont remboursées par les fonds.

Fonds externalisés

Les placements sont réalisés sur deux types de supports différents : un fonds en euros et des supports en unités de compte.

La répartition entre les différents supports est la suivante :

- Cardif Sécurité (actif général): 73,2%,
- SCI Primonial Capimmo: 9,5%,
- MFS Meridian Global Equity: 17,3%.

La composition globale des placements est la suivante au 31 décembre 2021 :

Composition des placements	31/12/2021	31/12/2020
Obligations	56,8%	61,2%
Actions	26,9%	23,7%
Monétaire	1,7%	1,8%
Immobilier	14,5%	13,3%
Autres	0,0%	0,0%

La juste valeur des actifs est déterminée selon :

- le niveau 1 pour 85,5% des placements (actions, obligations, placements monétaires et une partie des placements immobiliers), c'est-à-dire la valeur de marché des actifs, issue de FININFO, le rendement servi au Groupe ne pouvant pas être inférieur au minimum garanti annuellement,
- le niveau 3 pour certains placements immobiliers. L'essentiel de ces placements est réalisé en zone euro.

Le rendement réel du fonds en euros en 2021 a été de 1,90% (2,05% en 2020).

73,2% des placements font l'objet d'un taux garanti.

19.2.3 Accord de Préparation à la Retraite

Comme indiqué en paragraphe 2.9.1.2, les salariés de BOIRON société mère bénéficient d'un Accord de Préparation à la

Retraite (APR). L'évolution de la provision entre 2020 et 2021 relative à cet accord est la suivante :

Accord de Préparation à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2020	Impact en résultat opérationnel			Impact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global	31/12/2021	
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime	Réorganisation	Coût financier	Variation actuarielle ⁽¹⁾	
Provision APR BOIRON société mère(valeur actualisée de l'obligation)	56 108	3 279	(4 067	7)	(324)	335	(3 754)	51 577

(1) Dont -3 583 K€ d'écarts liés à la hausse du taux d'actualisation.

Comme indiqué au paragraphe 2.9.1, cet engagement ne rentre pas dans le champ de la décision de l'IFRIC publiée en mai 2021.

L'évolution de la provision entre 2019 et 2020 relative à cet accord était la suivante :

Accord de Préparation à la Retraite BOIRON société mère	31/12/2019	Impact en résultat opérationnel			lmpact en résultat financier	Impact en autres éléments du résultat global	31/12/2020	
		Coûts des services rendus	Paiements	Changements de régime	Réorganisation	Coût financier	Variation actuarielle ⁽¹⁾	
Provision APR BOIRON société mère(valeur actualisée de l'obligation)	71 040	3 837	(4 902)	0	(14 047)	637	(456)	56 108

(1) Dont + 634 K€ d'écarts liés à la baisse du taux d'actualisation.

Le montant des paiements correspond aux prestations versées ; il n'y a pas de placement dans un fonds externalisé.

Le coût net de l'exercice constaté en résultat avant impôt, tenant compte des paiements constatés en résultat (coûts des services rendus, coût financier et impact du changement de régime) est une charge nette de 3 289 K€ contre un produit net de 9 573 K€ en 2020 (dont 14 047 K€ de reprise liée à la réorganisation) (cf. paragraphes 26 et 29).

La duration moyenne de cet engagement est de 16,0 ans en 2021 (contre 16,6 ans en 2020).

La répartition de cet engagement dans le temps, est la suivante :

- 6% à moins d'un an (comme en 2020),
- 35% entre un an et cinq ans (contre 32% en 2020),
- 59% à plus de cinq ans (contre 62% en 2020).

19.2.4 Médailles du travail

Comme indiqué en paragraphe 2.9.1.3, la variation des provisions pour les médailles du travail, y compris les écarts actuariels, est constatée en totalité en résultat opérationnel.

L'évolution de la dette actuarielle entre 2020 et 2021 pour les médailles du travail de BOIRON société mère est la suivante :

Médaille du travail BOIRON société mère	31/12/2020	Coût 2021	Variation actuarielle	Changements de régime	Paiements	Réorganisation	31/12/2021
Provision médailles du travail BOIRON	6 403	478	(333)		(557)	(58)	5 933
société mère							

L'évolution de la dette actuarielle entre 2019 et 2020 pour les médailles du travail de BOIRON société mère était la suivante :

Médaille du travail BOIRON société	31/12/2019	Coût 2020	Variation	Changements	Paiements	Réorganisation	31/12/2020
mère			actuarielle	de régime			
Provision médailles du travail BOIRON	7 710	594	(113)	0	(472)	(1 316)	6 403
société mère							

Le tableau suivant présente la répartition du coût entre coût des services rendus et coût financier pour 2021 et 2020 :

Coûts médaille du travail BOIRON société mère	2021	2020
Coût des services rendus	443	530
Coût financier	35	64
Réorganisation (reprise)	(58)	(1 316)
COUT TOTAL EN RESULTAT OPERATIONNEL	420	(722)

20 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Provisions courantes	31/12/2020	Augmentations	Diminutions Diminutions (non utilisées) (utilisées)		Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
Provisions pour retours de marchandises	4 772	3 547	(1 010)	(3 626)	142	3 825
Provisions pour risques et litiges	1 517	1130	(525)	(394)	4	1732
Provisions pour réorganisations	58 673	2 272	(2 332)	(14 582)		44 031
Autres provisions pour autres charges	0	300	(1)	(3)		296
TOTAL PROVISIONS COURANTES	64 962	7 249	(3 868)	(18 605)	146	49 884

Provisions non courantes	31/12/2020	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2021
Provisions pour risques et litiges	94	48			1	143
Autres provisions pour autres charges	2		(1)		(1)	0
TOTAL PROVISIONS NON COURANTES	96	48	(1)		(1) 1	143

Les provisions courantes pour réorganisations s'élèvent à 44 031 K€ au 31 décembre 2021 et concernent principalement BOIRON société mère (43 241 K€) au titre de la réorganisation engagée en 2020 (cf. paragraphe 1). Cette dernière évolue ainsi:

- 2 272 K€ de dotations supplémentaires principalement liées aux nouvelles personnes entrées dans le plan social en 2021,
- 15 778 K€ de reprises de provisions dont 13 515 K€ de reprises utilisées en face des coûts engagés en 2021 et 2 263 K€ de reprises non utilisées (revalorisation des coûts de mesure sociales et réévaluation de la contribution de revitalisation des territoires).

La provision reste présentée en totalité en provisions courantes, dans l'attente d'avoir des informations plus précises sur l'échéancier des décaissements. Ainsi, aucun impact d'actualisation n'a été pris en compte.

L'impact de cette provision pour réorganisation sur le résultat est présenté en autres charges opérationnelles (cf. paragraphe 28).

La variation des provisions courantes et non courantes en 2020 était la suivante :

Provisions courantes	31/12/2019	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Provisions pour retours de marchandises	4 638	4 902	(185)	(4 391)	(192)	4 772
Provisions pour risques et litiges	9 870	423	(686)	(8 071)	(18)	1 517
Provisions pour réorganisations	1880	57 871		(1 976)	898	58 673
TOTAL PROVISIONS COURANTES	16 388	63 196	(871)	(14 439)	688	64 962

Provisions non courantes	31/12/2019	Augmentations	Diminutions (non utilisées)	Diminutions (utilisées)	Ecarts de conversion et autres mouvements	31/12/2020
Provisions pour risques et litiges	0	94				94
Provisions pour réorganisations	898				(898)	0
Autres provisions pour autres charges	0	2				2
TOTAL PROVISIONS NON COURANTES	898	94	1	0 0	0	96

En 2020, les provisions courantes intégraient principalement la provision pour réorganisation engagée en France pour 56 747 K€.

Les autres actifs et passifs éventuels sont décrits en paragraphe 34.

21 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs libellées en euros	26 472	27 057
Dettes fournisseurs libellées en monnaies étrangères	17 708	11 144
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	44 180	38 201

Comme en 2020, le Groupe n'a pas demandé l'étalement de dettes fournisseurs, dans le cadre de la crise sanitaire (cf. paragraphe 1).

22 IMPÔTS À PAYER ET AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Autres passifs	31/12/	2021	31/12/2	2020
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
DETTES D'IMPOTS SUR LES SOCIETES (passifs	1 328	0	2 082	0
non financiers)				
Passifs non financiers	45 461	1 213	53 014	1 218
Etat et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	4 372		4 680	10
Personnel et organismes sociaux	40 916	1 213	48 207	1208
Produits constatés d'avance (1)	173		127	
Passifs financiers évalués au coût amorti	12 464	59	14 771	59
Fournisseurs d'immobilisations	4 043		3 605	
Clients créditeurs ⁽¹⁾	7 611		10 553	
Autres créditeurs	810	59	613	59
Instruments dérivés (2)	34	0	0	0
TOTAL AUTRES PASSIFS HORS DETTES D'IMPOTS SUR LES SOCIETES	57 959	1 272	67 785	1 277

(1) Passifs liés aux contrats clients (cf. paragraphe2.7.3.1).

(2) Cf. paragraphe23.

Les dettes d'impôts sur les sociétes ne comprennent pas de passifs significatifs constatés au titre d'incertitudes fiscales sur les exercices présentés.

Les autres passifs non courants correspondent principalement à la dette sur le TFR italien (cf. paragraphe 2.9.1.2). Les produits constatés d'avance liés aux contrats clients sont non significatifs.

Compte tenu de sa structure financière, qui reste très équilibrée, le Groupe n'a pas demandé l'étalement ou le report du règlement de certains passifs.

23 INSTRUMENTS FINANCIERS

23.1 Informations au bilan

Les tableaux suivants présentent pour les actifs et passifs financiers :

- leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IFRS
 9 et rappelées en paragraphe 2.10 :
 - A : actifs et passifs évalués au coût amorti,
 - B: actifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global. Aucun actif financier ne répond à cette définition sur les exercices présentés,
 - C: actifs et passifs à la juste valeur par le résultat. Ils concernent essentiellement les placements de trésorerie (leur valorisation est réalisée par un prestataire externe) et des titres non consolidés, qui en pratique ne sont pas significatifs,
 - D: instruments dérivés comptabilisés à la juste valeur en résultat. Comme indiqué en paragraphe 2.10, il n'existe pas, sur les exercices présentés, d'instruments dérivés dont la juste valeur a été constatée en autres éléments du résultat global,

- leur ventilation selon les niveaux prévus par les amendements à IFRS 13 et rappelés en paragraphe 2.10,
- la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs.
- · leur ventilation par échéance.

Ce tableau n'intègre pas les fonds de placement externalisé au titre des engagements sociaux, traité au paragraphe 19, qui est évalué à la clôture à la juste valeur et présenté au bilan en diminution des engagements.

Aucun instrument financier n'a été reclassé dans une autre catégorie, ni cédé à un tiers, en 2020 et 2021.

Il n'existe ni prêt ni dette financière actualisé, à l'exception des dettes financières locatives. Par ailleurs, les intérêts non courus n'ont pas été pris en compte dans les échéanciers, compte tenu de l'impact non significatif.

Instruments financiers au bilan	Renvoi paragraphes annexes	Désignation des	Niveau requis par les	Valeur nette comptable	Juste valeur		Échéancier	
31/12/2021		instruments financiers	amendements IFRS 13 (1)			Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans
ACTIFS FINANCIERS				353 285	353 285	348 912	0	0
Titres de participation non consolidés	Paragraphe 10	С	N/A	2 867	2 867	N/A	N/A	N/A
Autres immobilisations financières	Paragraphe 10	А	N/A	1506	1506	N/A	N/A	N/A
Autres actifs financiers non courants	Paragraphe 14	А	N/A					
Clients et comptes rattachés	Paragraphe 13	А	N/A	97 340	97 340	97 340		
Instruments dérivés	Paragraphe 14	D	2					
Autres actifs financiers courants	Paragraphe 14	А	N/A	17 068	17 068	17 068		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Paragraphe 15	С	1 ou 2	234 504	234 504	234 504		
PASSIFS FINANCIERS				69 343	69 343	61 624	7 719	0
Trésorerie passive	Paragraphe 17	С	N/A	522	522	522		
Emprunts et dettes financières hors trésorerie passive	Paragraphe 17	А	N/A	3 136	3 136	789	2 347	
Dettes financières locatives	Paragraphe 18	А	N/A	8 948	8 948	3 576	5 372	
Autres passifs financiers non courants	Paragraphe 22	А	N/A	59	59	59		
Fournisseurs et comptes rattachés	Paragraphe 21	А	N/A	44 180	44 180	44 180		
Instruments dérivés	Paragraphe 22	D	2	34	34	34		
Autres passifs financiers courants	Paragraphe 22	А	N/A	12 464	12 464	12 464		

(1) Cf. définition en paragraphe 2.10.

Les données au 31 décembre 2020 étaient les suivantes :

Instruments financiers au bilan	Renvoi notes	Désignation des	Niveau requis	Valeur nette	Juste valeur		Échéancier	
31/12/2020	annexes	instruments financiers	par les amendements IFRS 13 (1)	comptable		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans
ACTIFS FINANCIERS				335 112	335 112	332 305	0	0
Titres de participation non consolidés	Paragraphe 10	С	N/A	1 287	1 287	N/A	N/A	N/A
Autres immobilisations financières	Paragraphe 10	Α	N/A	1520	1 520	N/A	N/A	N/A
Autres actifs financiers non courants	Paragraphe 14	А	N/A					
Clients et comptes rattachés	Paragraphe 13	А	N/A	88 920	88 920	88 920		
Instruments dérivés	Paragraphe 14	D	2	139	139	139		
Autres actifs financiers courants	Paragraphe 14	А	N/A	8 561	8 561	8 561		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Paragraphe 15	С	1 ou 2	234 685	234 685	234 685		
PASSIFS FINANCIERS				65 461	65 461	56 545	8 916	0
Trésorerie passive	Paragraphe 17	С	N/A	372	372	372		
Emprunts et dettes financières hors trésorerie passive	Paragraphe 17	А	N/A	4 303	4 303	1 010	3 293	
Dettes financières locatives (2)	Paragraphe 18	Α	N/A	7 755	7 755	2 132	5 623	
Autres passifs financiers non courants	Paragraphe 22	Α	N/A	59	59	59		
Fournisseurs et comptes rattachés	Paragraphe 21	А	N/A	38 201	38 201	38 201		
Instruments dérivés	Paragraphe 22	D	2					
Autres passifs financiers courants	Paragraphe 22	А	N/A	14 771	14 771	14 771		

⁽¹⁾ Cf. définition en paragraphe 2.10.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les valeurs mobilières de placement et les instruments dérivés, correspondant aux niveaux 1 et 2 de la hiérarchie définie par la norme IFRS 13 (cf. paragraphe 2.10). Le Groupe n'a pas identifié d'ajustement au titre du risque de contrepartie (risque de non-recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Instruments dérivés

Il n'existe que des instruments dérivés de couverture du risque de change, sous forme essentiellement d'opérations à terme.

Au 31 décembre 2021, les instruments dérivés de change en cours correspondent uniquement à des couvertures de juste valeur et non de flux de trésorerie. Ainsi, les variations de juste valeur des instruments dérivés ont été constatées en totalité en résultat.

Le tableau suivant présente ces instruments pour les contrats de terme (il n'existe pas d'options de change) et pour les principales devises concernées, pour 2021 et 2020 :

Instruments dérivés		3	31/12/2021			31/12/2021			31/12/2020			31/12/2020	
		Couverture	commerciale valeur	s de juste		es de compte ésorerie band			ire commerc juste valeur	iales de		s de comptes ésorerie banc	
Devise	Type de contrat	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel (en KDevises)	Notionnel (en K€)	Juste Valeur (en K€)	Notionnel(en KDevises)	Notionnel(en K€)	Juste Valeur (en K€)
Dollar américain	Contrats à terme	(10 435)	(9 213)	(4)	(10 000)	(8 829)	(1)	(6 598)	(5 377)	84	(18 700)	(15 239)	10
Dollar canadien	Contrats à terme	(1 611)	(1 119)	(3)				(545)	(349)	0	(450)	(288)	(2)
Forint hongrois	Contrats à terme	(69 690)	(189)	1	(300 000)	(813)	(1)	(49 974)	(137)	0	(400 000)	(1 099)	23
Leu roumain	Contrats à terme	(3 561)	(720)	(6)	(7 700)	(1 556)	(2)				(6 000)	(1 232)	(1)
Zloty polonais	Contrats à terme	(2 147)	(467)	(4)	(1 400)	(305)	(3)	(590)	(129)	2	(4 500)	(987)	29
Couronne tchèque	Contrats à terme	(7 623)	(307)	(7)				(4 309)	(164)	(1)	14 500	553	(3)
Real brésilien	Contrats à terme	(2 389)	(379)	(5)	(2 350)	(372)	0						
Franc suisse	Contrats à terme	(28)	(27)	0				(144)	(133)	0			
Peso colombien	Contrats à terme										(200 000)	(48)	(5)
Dollar de Hong- Kong	Contrats à terme	(4)	(0)	0	(10 000)	(1132)	0						
Rouble russe	Contrats à terme	(71 796)	(842)	1				(77 143)	(843)	3			
TOTAL GENERAL			(13 262)	(27)		(13 007)	(7)		(7 133)	88		(18 341)	51

Les échéances des dérivés sont à moins d'un an.

Le détail et la nature des éléments couverts sont présentés en paragraphe 23.3.3.

Les justes valeurs de ces instruments à la clôture de l'exercice, déterminées par un prestataire externe et intégrant l'ensemble des devises, s'élèvent à -34 K€ contre 139 K€ au 31 décembre 2020. Ces montants ont été comptabilisés en autres passifs courants (cf. paragraphe 22).

Au niveau du compte de résultat, leur variation entre 2021 et 2020 a été constatée :

- en autres produits et charges opérationnels pour les couvertures commerciales de juste valeur, dans la mesure où elles visent des couvertures considérées comme efficaces,
- en autres produits et charges financiers pour les couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire.

23.2 Impact dans le compte de résultat

L'impact des produits et charges liés aux actifs et passifs financiers est indiqué :

- pour les dépréciations des créances clients et autres créances, constatés en résultat opérationnel : aux paragraphes 13 et 14,
- pour le résultat de change sur opérations commerciales et résultat sur instruments dérivés relatif aux couvertures commerciales, constatés en résultat opérationnel : au paragraphe 28,

 pour le résultat sur instruments dérivés relatif aux couvertures financières, constaté en constatés en résultat financier : au paragraphe 29.

23.3 Gestion des risques de marché

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de BOIRON société mère.
- · un objectif de couverture,

- une séparation des pouvoirs de décision, d'exécution et de contrôle:
 - la Direction Générale valide la politique annuelle de gestion des risques de marché proposée par la direction financière,
 - le service trésorerie Groupe évalue les risques, met en place et suit les opérations de couverture,
 - le comité de trésorerie contrôle les opérations effectuées par la trésorerie Groupe.

Cette analyse a été mise à jour au regard de l'environnement économique actuelle et de la crise sanitaire mondiale.

23.3.1 Risque de taux

Les excédents de trésorerie et les besoins de financement des sociétés du Groupe sont centralisés dans le cadre d'une convention de centralisation de trésorerie et gérés par le service trésorerie Groupe. Sur l'année 2021, la trésorerie consolidée du GGoupe a été continuellement excédentaire, comme en 2020.

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie centralisés est effectué par le service trésorerie Groupe dans le cadre d'une politique de gestion privilégiant les critères de liquidité et de sécurité. Les règles sont les suivantes :

- · utilisation de produits monétaires et assimilés,
- · sélection des produits en fonction de leur liquidité,
- répartition des risques en diversifiant les supports et les contreparties,
- sélection des émetteurs et des contreparties en fonction de leur solvabilité.

Au 31 décembre 2021, le risque de taux peut être analysé par horizon de gestion comme suit, compte tenu des échéances des taux appliqués sur la position de financement actif/passif:

Instruments financiers - Risque de taux	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
ACTIFS - valeurs mobilières de placement et disponibilités	234 504		
PASSIFS - trésorerie passive, emprunts et dettes financières (hors dettes financières locatives)	(1 311)	(2 347)	
Position nette de trésorerie	233 193	(2 347)	0

Une hausse instantanée d'un point des taux d'intérêt court terme, appliquée à la position nette de trésorerie de la clôture, se traduirait par une hausse (avant effet impôt) de 2 332 K€ des produits financiers annuels.

23.3.2 Risque de contrepartie

L'exposition du Groupe BOIRON au risque de contrepartie financière est notamment liée à ses excédents de trésorerie, placés auprès de contreparties de premier plan. Le service

trésorerie suit leur notation externe et veille à la répartition des montants correspondants entre un nombre suffisant de contreparties.

23.3.3 Risque de change

Le Groupe BOIRON est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial, qui provient des participations de BOIRON société mère dans les filiales étrangères.
 - Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon à long terme,
- un risque de change sur transactions, qui provient des opérations commerciales et financières effectuées dans des devises différentes de l'euro, qui est la devise de référence du Groupe.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur BOIRON société mère et provient principalement :

· des ventes et achats réalisés en devises locales,

- des besoins de financement et excédents de trésorerie de certaines filiales étrangères,
- · des dividendes en devises versés par les filiales.

Le risque de change sur transactions fait l'objet de couvertures afin de protéger le résultat du Groupe contre des variations défavorables des cours des monnaies étrangères contre euro.

Ces couvertures sont cependant flexibles et mises en place progressivement, afin de pouvoir profiter également en partie des évolutions favorables.

Les opérations de couverture autorisées sont : les prêts et emprunts en monnaies étrangères, le change comptant ou à terme, les options de change, avec une durée maximale de douze mois.

Les principaux actifs et passifs en devises dans les comptes de BOIRON société mère se décomposent comme suit, au 31 décembre 2021 :

Décomposition des principaux actifs et passifs de BOIRON société mère en devises		Rouble russe	Dollar américain	Leva bulgare	Real brésilien	Dollar canadien	Dinar tunisien	Autres devises	TOTAL
Créances clients	KDevises	98 632	10 748		2 389	1 827			
Dettes fournisseurs	KDevises	(1 983)	(15)	(1 024)			(1 488)		
Position nette avant gestion sur opérations commerciales	KDevises	96 649	10 733	(1 024)	2 389	1 827	(1 488)		
Couverture commerciales de juste valeur	KDevises	(71 796)	(10 435)		(2 389)	(1 611)			
Position nette après gestion sur opérations commerciales	KDevises	24 853	298	(1 024)	0	216	(1 488)		
Comptes courants de trésorerie bancaire	KDevises	46	10 009			(43)			
Position nette avant gestion sur opérations financières	KDevises	46	10 009	0	0	(43)	0		
Couvertures de comptes courants de trésorerie bancaire	KDevises		(10 000)		(2 350)				
Position nette après gestion sur opérations financières	KDevises	46	9	0	(2 350)	(43)	0		
Position nette après gestion totale	KDevises	24 899	307	(1 024)	(2 350)	173	(1 488)		
POSITION NETTE APRES GESTION TOTALE (CONTRE VALEUR EURO	K€	292	271	(524)	(372)	120	(455)	153	(51

Les positions nettes avant et après gestion ont été converties aux taux de clôture présentés en paragraphe 4. Seules les couvertures de juste valeur sont présentées dans ce tableau, dans la mesure où les couvertures de flux futurs ne couvrent pas des actifs et passifs constatés sur 2021.

En outre, il n'existe pas de couverture de flux futurs au 31 décembre 2021.

L'impact d'une évolution instantanée de +10% des taux de change (baisse des devises par rapport à l'euro) se décomposerait comme suit au 31 décembre 2021 :

Impact d'une évolution instantanée de + 10% des taux de change	F	Rouble russe	Dollar américain	Couronne tchèque	Zloty polonais	Dollar canadien	Leu roumain	Real brésilien	Autres devises	TOTAL
- sur la position de change après gestion existant à la date de clôture	K€	(27)	(25)	(1)	(6)	(11)	(2)	34	(10)	(47)
- sur le chiffre d'affaires	K€	(1 439)	(6 654)	(466)	(605)	(974)	(735)	(463)	(1 087)	(12 423)
- sur le résultat avant impôt des filiales	K€	(72)	(220)	(31)	(37)	(47)	(98)	23	71	(411)
- sur les capitaux propres	K€	(1 949)	(6 573)	(221)	(296)	(244)	(478)	(270)	(495)	(10 526)

23.3.4 Risque de crédit

Le risque client du Groupe est considéré comme faible.

Le Groupe BOIRON porte une attention particulière au recouvrement de ses créances et continue, dans le contexte économique actuel, à développer ses outils de gestion du risque de crédit.

Chaque entité du Groupe possède des services propres qui assurent le suivi des encours clients et effectuent le recouvrement. Le suivi consolidé des encours clients, des retards et du niveau de risque associé est ensuite effectué en central par un service dédié.

Des mécanismes de couverture (assurance-crédit, garanties bancaires, lettre de crédit) sont mis en place lorsqu'il y a une trop grande concentration de clients ou une très forte sinistralité dans un pays ou une zone géographique. C'est le cas pour les ventes réalisées à l'export par BOIRON société mère ainsi que pour les ventes réalisées en Asie, Pologne, Russie, Brésil, Portugal, Slovaquie, République Tchèque, Hongrie, Roumanie, et pour une partie de leurs ventes, en Espagne et Italie.

Le montant des garanties dont bénéficie le Groupe au 31 décembre 2021 s'élève à 87 145 K€ (contre 85 288 K€ en 2020).

23.3.5 Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Historiquement, les actifs à court terme du Groupe BOIRON ont toujours été très supérieurs à ses passifs à court terme et sa trésorerie est structurellement excédentaire. Il n'y a pas eu de

Au 31 décembre 2021, le montant des créances échues et non dépréciées s'établit à 12 817 K€ soit 13,0% des créances clients (contre

9 616 K€ soit 10,6% des créances clients au 31 décembre 2020), une partie de ces créances est couverte par une assurance-crédit. Cette hausse provient essentiellement des retards constatés en Tunisie, aux Etats-Unis et en Roumanie.

Les créances échues depuis moins d'un mois représentent 46% de ce montant.

Le solde est à échéance de moins d'un an.

Le délai de recouvrement des créances du Groupe est de 59 jours (contre 55 jours en 2020).

Il n'existe pas d'accord significatif de rééchelonnement de créances, ni d'accord de compensation au 31 décembre 2021.

Le total des pertes sur créances irrécouvrables, net des dotations et reprises de dépréciations sur créances douteuses, est un profit de 137 K€, soit moins de 0,03% du chiffre d'affaires consolidé, contre une perte nette de 537 K€ en 2020, soit 0,10% du chiffre d'affaires consolidé.

Le Groupe BOIRON n'a pas eu à constater de défaillance significative sur l'année 2021, comme en 2020 et ne s'attend pas à des défaillances significatives dans les prochains mois.

modification sur la structure financière du Groupe en 2021. Le risque de liquidité reste faible, malgré la crise sanitaire. La structure financière du Groupe reste équilibrée et l'endettement du Groupe, hors dettes financières locatives, reste marginal. Pour cette raison, les échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

23.3.6 Risque sur actions, obligations et autres actifs

Le Groupe ne détient pas de placement en actions et en obligations en direct.

Il détient des parts de FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation) actions et obligations pour une valeur nette au 31 décembre 2021 de 1 921 K€ (cf. paragraphe 10).

Le détail par nature d'actifs des fonds gérés par le fonds de placement externalisé au titre des engagements sociaux est indiqué en paragraphe 19. 73,2% des placements bénéficient d'un taux minimum garanti et ne comportent pas de risque en capital.

23.3.7 Risque pays

23.3.7.1 Tunisie

Le Groupe a réalisé au 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires de 5 148 K€ avec la Pharmacie Centrale de Tunisie, importateur exclusif des médicaments dans ce pays. Dans le contexte de crise de financement du système de santé qui frappe la Tunisie depuis fin 2016, BOIRON subit des retards de paiement de ses

créances et un allongement des délais de règlement. Il convient de préciser que la créance est couverte par un assureur crédit et qu'aucune perte n'a été constatée sur l'année.

Cette situation fait l'objet d'un suivi spécifique au niveau du Groupe.

24 REVENUS DE L'ACTIVITÉ

Revenus de l'activité	2021	%	2020	%
Médicaments homéopathiques à nom commun	194 967	42,8	229 873	44,8
Spécialités de médication familiale	258 100	56,7	282 632	55,0
Autres (1)	2 135	0,5	1 077	0,2
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	455 201	100,0	513 582	100,0
Autres produits de l'activité (redevances)	1		2	

(1) La rubrique « Autres » du chiffre d'affaires intègre les ventes de livres, ainsi que les facturations de services (enseignement).

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires sont identiques selon les différentes lignes de produits (cf. paragraphe 2.11.1 : constatation du chiffre d'affaires en pratique à la livraison).

Les lignes de produits présentées dans cette ventilation du chiffre d'affaires ne constituent pas de secteurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée dans le paragraphe 5 sur l'information sectorielle.

L'analyse de la norme IFRS 15 n'a pas conduit à identifier d'autres axes de ventilation des revenus considérés comme pertinents.

La crise sanitaire n'a pas conduit à différer la constatation de chiffres d'affaires, en l'absence de risques clients avérés lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

25 AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat opérationnel	2021	2020
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(8 013)	(7 097)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(21 001)	(23 552)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	(4 357)	(1 957)
TOTAL DES DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS SUR ACTIFS NON COURANTS SUR RESULTAT OPERATIONNEL	(33 371)	(32 606)
Dépréciations sur actifs courants	(981)	976
Provisions	15 178	(55 968)
Provisions pour contrôle fiscal		213
Engagements sociaux	1 176	20 190
TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS COURANTS ET DES PROVISIONS SUR RESULTAT OPERATIONNEL	15 373	(34 589)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS SUR RESULTAT OPERATIONNEL	(17 998)	(67 195)

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat financier	2021	2020
Dépréciations sur actifs financiers et autres placements	(211)	(134)
Provisions		
Engagements sociaux	(427)	(624)
TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS SUR RESULTAT FINANCIER	(638)	(758)

Amortissements, dépréciations et provisions en impôts sur les résultats	2021	2020
Provisions pour contrôle fiscal		7 773
TOTAL DES VARIATIONS NETTES DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS ET DES PROVISIONS EN IMPOT SUR LES RESULTATS	0	7 773
TOTAL DES AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	(18 636)	(60 180)

Les variations nettes des amortissements, dépréciations et provisions, constatées en résultat opérationnel, par destination sont présentées ci-après :

Amortissements, dépréciations et provisions en résultat opérationnel par destination	2021	2020
Chiffre d'affaires	384	(49)
Coûts de production industrielle	(15 730)	(16 345)
Coûts de préparation et distribution	(6 141)	(6 991)
Coûts de promotion	(3 814)	(2 082)
Coûts de recherche	(165)	(230)
Coûts des affaires réglementaires	(60)	(118)
Coûts des fonctions support	(7 681)	(8 032)
Autres produits et charges opérationnels (1)	15 209	(33 348)
TOTAL	(17 998)	(67 195)

⁽¹⁾ Dont impact net des provisions et dépréciations liées à la réorganisation en France (cf. paragraphes 1 et28).

26 CHARGES DE PERSONNEL EN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Charges de personnel en résultat opérationnel par nature (hors impact de la réorganisation)	2021	2020
Rémunérations et charges sociales	(169 448)	(181 006)
Intéressement et participation dont charges sociales	(6 213)	(9 141)
Engagements sociaux (coût hors impact de la réorganisation)	(4 678)	(8 220)
Autres charges de personnel	(6 853)	(7 089)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL EN RESULTAT OPERATIONNEL (HORS IMPACT DE LA REORGANISATION)	(187 192)	(205 456)

Le coût des engagements sociaux (hors coût financier et impact de la réorganisation), inclus dans les charges de personnel, est ventilé ci-après :

Coût des engagements sociaux (hors coût financier et impact de la réorganisation)	2021	2020
Indemnités de Départ à la Retraite	(573)	(3 242)
Accord de Préparation à la Retraite	(3 279)	(3 837)
TFR italien	(609)	(585)
Prépension belge	7	(3)
Médailles du travail et gratifications	(224)	(553)
TOTAL COUT DES ENGAGEMENTS SOCIAUX (HORS COUT FINANCIER ET IMPACT DE LA REORGANISATION)	(4 678)	(8 220)

Les charges de personnel par destination, hors impact de la réorganisation, ont évolué de la manière suivante :

Charges de personnel en résultat opérationnel par destination (hors impact de la réorganisation)	2021	2020
Coûts de production industrielle	(33 702)	(36 716)
Coûts de préparation et distribution	(43 437)	(57 675)
Coûts de promotion	(68 158)	(67 195)
Coûts de recherche	(818)	(875)
Coûts des affaires réglementaires	(7 199)	(6 983)
Coûts des fonctions support	(33 920)	(36 012)
Autres produits et charges opérationnels	42	
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL EN RESULTAT OPERATIONNEL (HORS IMPACT DE LA REORGANISATION)	(187 192)	(205 456)

Le montant supporté par BOIRON société mère au titre des régimes de retraite obligatoire et complémentaire s'est élevé à 16 575 K€ sur 2021, contre 16 268 K€ en 2020.

27 COÛTS DE RECHERCHE

Les coûts de recherche, correspondant aux frais de recherche pharmacologique, clinique et fondamentale (cf. paragraphe 2.4.2), s'élèvent à 2 988 K€ en 2021 contre 3 516 K€ en 2020 : ils

comprennent essentiellement des honoraires pour 1 504 K \in en 2021 (contre 1 860 K \in en 2020) et des charges de personnel (cf. paragraphe 26).

28 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Autres produits et charges opérationnels	2021	2020
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	8 342	1 432
Crédits d'impôts (dont crédit d'impôt recherche) (1)	1 266	1 263
Réorganisation en France - coûts nets (hors engagements sociaux)	(1 727)	(58 714)
Réorganisation en France - reprises de provisions des engagements sociaux	437	25 995
Variations nettes des provisions	4	148
Résultat sur instruments dérivés (relatif aux couvertures commerciales)	(430)	1590
Résultat de change sur opérations commerciales	678	(1 848)
Autres	845	(14)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	9 415	(30 148)
dont autres produits opérationnels	12 560	30 667
dont autres charges opérationnelles	(3 145)	(60 815)

(1) Cf. paragraphe 2.6.

En 2021, les autres charges et produits opérationnels intègrent :

- 1 290 K€ de charges nettes au titre de la réorganisation initiée par BOIRON société mère en 2020 (cf. paragraphe 1):
 - 1 727 K€ de coûts nets (hors engagements sociaux). Pour information, 15 510 K€ ont été décaissés sur l'année 2021, dont 13 515 K€ avaient été provisionnés en 2020, au regard des normes comptables en vigueur.
 - 437 K€ de reprises de provisions au titre des engagements sociaux provisionnés par le passé liés aux salariés nouvellement entrés dans le plan en 2021 (cf. paragraphe 19).
- 8 342 K€ de résultat sur cession d'actifs dont :
 - 761 K€ de plus-value générée par la vente en mars 2021 de l'ancien établissement de Saint-Etienne,
 - 7 665 K€ de plus-values sur les ventes des sept établissements fermés en 2021 comme prévus par la réorganisation initiée en 2020.

En 2020, les autres charges et produits opérationnels intégraient :

- 32 719 K€ d'impacts nets liés à la réorganisation en France, dont:
- 58 714 K€ de charges se composant de :
 - 57 732 K€ au titre des dispositifs d'accompagnement,
 - 926 K€ d'amortissements accélérés des constructions et agencements des établissements qui ont fermé en 2021,
- 25 995 K€ de reprises de provisions au titre des engagements sociaux provisionnés par le passé,
- 1 588 K€ de plus-value sur la vente de l'établissement de Francheville dans le Rhône.

29 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Autres produits et charges financiers	2021	2020
Rendement financier net estimé des placements externalisés des engagements sociaux (1)	115	496
Coût financier des engagements sociaux (1)	(542)	(1 120)
Résultat de change sur comptes bancaires et financiers	1 278	(385)
Résultat sur instruments dérivés (relatif aux couvertures financières)	(1 466)	201
Dépréciation nette des équivalents de trésorerie (2)	(100)	
Dépréciation nette des placements financiers FCPI	(67)	(134)
Frais bancaires sur opérations financières	(116)	(96)
Autres	(62)	(41)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(960)	(1 079)

(1) Cf. paragraphe 19. (2) Cf. paragraphe 15.

30 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

30.1 Ventilation de la charge d'impôt

Impôts sur les résultats	2021	2020
Impôts exigibles	(9 272)	(13 884)
Impôts différés	(8 282)	2 876
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	(17 554)	(11 008)
Taux effectif	38,1%	29,6%

La différence entre la charge d'impôt comptabilisée et l'impôt qui serait constaté au taux nominal de BOIRON société mère, s'analyse comme suit pour les années 2020 et 2021 :

Impôts sur les résultats	2021	%	2020	%
Impôt théorique	(13 101)	28,4	(11 917)	32,0
Effet des taux d'imposition des filiales	415	(0,9)	319	(0,9)
Effet des variations de taux sur les impôts différés en France (1)	(3 981)	8,6	2 662	(7,2)
Différences permanentes	(853)	1,8	(215)	0,6
Non constation d'impôt sur pertes ou bénéfices fiscaux	(211)	0,5	(209)	0,6
Impact net des contrôles fiscaux (2)	168	(0,4)	(384)	1,0
Crédits d'impôt, régularisation d'impôts différés et autres (2)	9	0,0	(1 264)	3,4
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	(17 554)	38,1	(11 008)	29,6

⁽¹⁾ Principalement liés aux engagements sociaux.

L'impôt théorique du Groupe (28,41%) est calculé sur la base du taux applicable en France en 2021.

⁽²⁾ En 2021, ces postes incluent 168 K€ de dégrèvement d'impôt reçu en 2021 au titre de contrôles fiscaux passés chez BOIRON société mère.

En 2020, cette ligne incluait notamment 1 093 K€ de passage en perte d'impôts différés actifs et 458 K€ de passif pour incertitudes fiscales en Espagne à la suite du contrôle fiscal dont la filiale faisait l'objet.

30.2 Analyse des impôts différés au bilan

La position des impôts différés au bilan a évolué comme suit :

Impôts différés	31/12/2020	Impact de la décision de l'IFRIC sur la norme IAS 19R au 01/01/2021 (Cf. Paragraphes 2 et 19.1)	Impact en résultat net	Impact en autre résultat Ecarts actuariels sur engagements sociaux		12/31/21
Impôts différés sur provisions réglementées	(11 253)		1146			(10 107)
Impôts différés sur crédits bails et contrats de location IFRS 16	132		(17)		(30)	85
Impôts différés sur reports déficitaires	704		(145)		(96)	463
Impôts différés sur engagements sociaux	26 549	(2 229)	(3 945)	(3 495)		16 880
Impôts différés liés à la fiscalité locale	7 782		(1795)		189	6 176
Impôts différés sur autres éléments	11 794		(3 526)		129	8 397
TOTAL IMPOTS DIFFERES NETS (1)	35 708	(2 229)	(8 282)	(3 495)	192	21 894
dont impôt différé actif net	35 708	(2 229)	(8 282)	(3 495)	192	21 894
dont impôt différé passif net	0	0	0	0	0	0

1) La baisse définitive en 2022 du taux d'impôt en France (25,83%) a amené à comptabiliser :

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein d'une même société, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale.

Au 31 décembre 2021, le montant des impôts différés non constatés sur déficits reportables (hors déficits liés à des

sociétés sans activité), par application des principes définis en paragraphe 2.6, s'élève à 4 595 K€ contre 4 386 K€ au 31 décembre 2020. Ils concernent principalement le Brésil, la Pologne, l'Inde et la Suisse.

31 RÉSULTAT PAR ACTION (HORS ACTIONS AUTO-DÉTENUES)

Résultat par action	2021	2020
Résultat net (en K€)	28 556	26 209
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	17 516 468	17 508 151
RESULTAT PAR ACTION (en €)	1,63	1,50

La méthode de détermination du nombre moyen d'actions est décrite en paragraphe 2.11.4.

En l'absence d'instrument dilutif, le résultat moyen par action est égal au résultat moyen dilué par action.

32 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie nette du Groupe atteint 234 082 K€ à fin 2021 contre 234 313 K€ à fin 2020.

La réconciliation entre la trésorerie du bilan consolidé et la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie est la suivante :

Réconciliation de la trésorerie entre états financiers consolidés			2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Bilan consolidé	Paragraphe 15	234 504	234 685
Dépréciation nette des équivalents de trésorerie (incluse dans la trésorerie et équivalents de trésorerie)	Bilan consolidé	Paragraphe 15	(100)	
Trésorerie passive (incluse dans les emprunts et dettes financières courants)	Bilan consolidé	Paragraphe 17	522	372
Trésorerie nette	Tableau de flux de trésorerie consolidés		234 082	234 313

⁻ une charge de 3 966 K€ en résultat net (cf. paragraphe 30.1),

⁻ une charge de 1708 K€ en autres éléments du résultat global.

La **trésorerie nette du Groupe** atteint 234 082 K \in à fin 2021 contre 234 313 K \in à fin 2020.

La variation de trésorerie (intégrant l'incidence des variations de cours des monnaies étrangères) s'élève à -231 K€ en 2021, contre +26 356 K€ en 2020.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 33 317 K€ en 2021 contre 68 268 K€ en 2020, en diminution de 34 951 K€. Hors impact de la réorganisation, ces flux seraient de 48 827 K€, en baisse de 19 441 K€. Cette évolution s'explique notamment par :

- la baisse de la capacité d'autofinancement (-49 305 K€):
 15 510 K€ ont été décaissés en 2021 au titre de la réorganisation. Retraitée de cet impact, la capacité d'autofinancement diminuerait de 33 795 K€, en lien avec la baisse de rentabilité impactant la trésorerie. Elle représente 12,2% du chiffre d'affaires contre 20,4% en 2020,
- la diminution des impôts versés (-16 617 K€) en raison principalement de la baisse des acomptes versés en 2021 en France
 - (-6 616 K€) et aux Etats-Unis (-2 328 K€) et d'un effet de base lié au règlement par BOIRON société mère en 2020 du redressement du contrôle fiscal 2018 (-7 693 K€),
- la baisse de la variation du besoin en fonds de roulement (2 263 K€). En 2021, l'augmentation du besoin en fonds de roulement impacte négativement la trésorerie pour 18 018 K€, en raison principalement de :
 - une baisse des stocks (-1 255 K€) essentiellement aux Etats-Unis sur l'ensemble des produits, atténuée par la hausse des prix de revient industriels et par la hausse des stocks de BOIRON société mère notamment sur les tests COVID et autres produits sous-traités,
 - une hausse des créances clients (6 578 K€) sous l'effet du retour de la hausse d'activité en fin d'année, notamment aux Etats-Unis, en Roumanie, au Brésil, en Belgique et en République tchèque. A l'inverse, les créances diminuent en France et en Russie en lien avec la baisse des ventes du mois de décembre.
 - une hausse des dettes fournisseurs (4 941 K€) principalement en France sous l'effet notamment de la hausse des commandes de produits sous-traités (tests COVID et Canephron®),
 - un recul des dettes sociales de 7 243 K€ en France, principalement sur les dettes de participation et d'intéressement (en lien avec la baisse de rentabilité),
 - le recul des clients créditeurs aux Etats-Unis de 3 515 K€ en lien avec la baisse de l'activité en 2021,
 - une hausse des acomptes versés en France de 8 280 K€, principalement pour les fournisseurs de tests COVID.

Les **flux de trésorerie liés aux investissements** se soldent par un décaissement net de 11 921 K€ contre 19 336 K€ en 2020. La baisse de 7 415 K€ concerne essentiellement les investissements corporels et incorporels. En 2021, les flux portent principalement sur :

- les acquisitions d'immobilisations corporelles pour 10 988 K€:
 - en France, sur le site de Messimy : investissement de matériels et réaménagements en production, transfert de la production de Montrichard fermé fin 2021, rénovation de bâtiments administratifs,
 - travaux de rénovation et d'aménagement du nouveau siège social en Espagne,
- les cessions de huit établissements pour 10 945 K€, dont sept ont été fermés en 2021 dans le cadre de la réorganisation en France.
- les investissements en immobilisations incorporelles en France pour 9 288 K€ concernent les projets informatiques Groupe: le projet SYMPHONY (CRM), la création d'un site Web professionnel pour les médecins et les pharmaciens, la poursuite de la mise en place de la sérialisation en Russie et divers investissements de modernisations du parc informatique,
- les acquisitions d'immobilisations financières pour 1 853 K€ concernent notamment des appels de fonds ou nouveaux titres de placements FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation).

Les **flux de trésorerie liés aux opérations de financement** se soldent par un décaissement net de 21 995 K€ contre 21 522 K€ en 2020. Ils intègrent principalement :

- le versement des dividendes pour 16 643 K€ (contre 18 380 K€ en 2020),
- la variation des dettes financières locatives et intérêts afférents pour 4 732 K€, résultant de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location des locaux et des véhicules.
- le remboursement de la dette de participation bloquée des salariés en France pour 1 171 K€.

Aucun achat d'actions en dehors du contrat de liquidité n'est intervenu en 2021 comme en 2020.

33 **ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

Le Groupe BOIRON n'a pas d'engagement hors-bilan lié aux acquisitions et cessions de filiales (engagements de rachat d'actions...).

Les engagements hors-bilan liés aux acquisitions d'actifs isolés concernent l'acquisition des marques et brevets de la société ALKANTIS. Le prix de cette acquisition en 2017, financée sur fonds propres, était de 2 495 K€.

Le contrat prévoit également le versement d'un complément de prix au profit du cédant. Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de ce complément de prix car les conditions de comptabilisation ne sont pas remplies. Pour information, les actifs (marques, brevets et matériel de fabrication) ont été dépréciés en totalité en 2019 pour 2 069 K€.

Au 31 décembre 2021, il n'existe aucune clause pouvant déboucher sur d'autres engagements à l'exception de ceux présentés en paragraphe 10.

Les engagements hors-bilan significatifs liés aux activités opérationnelles du Groupe sont décrits ci-après :

Engagements hors bilan liés aux activités	31/12/2021		Échéances		31/12/2020
opérationnelles		À moins d'un an	De un an à cinq ans	À plus de cinq ans	
Engagements reçus	195	189	6	0	171
Garanties immobilières	195	189	6		171
Engagements donnés	9 343	1189	8 154	0	10 717
Cautions bancaires	644	175	469		612
Cautions fiscales et douanières	886		886		886
Engagement de rachat de parts de FCPI	7 813	1 014	6 799		4 088
Contrats de location (1)	0				5 131

(1) En 2020, ce poste incluait les engagements liés aux contrats de location de véhicules non retraités dans les comptes consolidés selon la norme IFRS 16 (montant non actualisé). En 2021, ces contrats sont désormais retraités (cf. paragraphes 9 et 18).

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS 34

34.1 Litiges au Canada

BOIRON Canada a fait l'objet de deux plaintes de consommateurs, le 16 mars 2012 en Ontario et le 13 avril 2012 au Québec, visant à l'ouverture d'actions de Groupe (« class actions »).

Au Québec, la Cour supérieure de Montréal a rejeté la demande par jugement en date du 19 janvier 2015. La Cour d'appel du Québec a infirmé ce jugement le 26 octobre 2016 et a autorisé l'ouverture de la procédure de « class action ». Notre filiale canadienne a interjeté un recours contre la décision de la Cour d'appel devant la Cour suprême du Canada.

À ce stade, le Groupe BOIRON n'est pas en mesure d'évaluer le risque afférent à ces affaires. Par conséquent, les principes définis en paragraphe 2.9.4 ne nous ont pas conduits à constater de provision au 31 décembre 2021. Aucune évolution notable n'a

été constatée en 2021.

34.2 Litige en France

Un différend commercial nous oppose à la société auprès de laquelle nous avons acquis les marques et brevets du dispositif médical relatif à une compresse stérile à effet refroidissant appelée « Alkantis Ice Stérile ».

L'application des principes définis en paragraphe 2.9.4 des comptes consolidés, ne nous a pas conduits à constater de provision au 31 décembre 2021. Aucune évolution notable n'a été constatée en 2021.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

La Cour suprême a rejeté ce recours en mai 2017. Cette procédure se poursuit au fond devant la Cour supérieure du Québec.

En Ontario, la procédure n'a pas évolué depuis le dépôt de plainte.

35 PARTIES LIÉES

35.1 Entreprises liées

	SODEVA (1)		CDFH		CEDH	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Achats de biens					32	32
Ventes de biens						
Prestations de services données	9	9	243	170	537	210
Prestations de services reçues			61	35	2061	2351
Total créances			134	25	190	56
Total dettes			18	24	575	643

⁽¹⁾ Holding familiale BOIRON.

35.2 Rémunérations dues aux organes d'administration et de direction

Les rémunérations brutes dues aux dirigeants et autres administrateurs non dirigeants sont les suivantes :

Rémunérations brutes dues	Dirigeants	Autres administrateurs non dirigeants
Rémunération fixe	854	488
Rémunération variable liée au contrat de travail (1)	98	29
Rémunération variable liée à la fonction de mandataire social (2)	405	
Autre rémunération		176
Honoraires		12
Rémunérations allouées aux membres du Conseil	26	291
Avantages en nature (3)	62	3
Total des revenus bruts dus 2021	1445	999
Rappel du montant des revenus bruts dus 2020	1 505	653
Avantages postérieurs à l'emploi (Indemnité de Départ à la Retraite et Accord de Préparation à la Retraite)	616	261
Autres avantages à long terme (médaille du travail)	80	32

⁽¹⁾ La rémunération variable liée au contrat de travail se compose de la prime d'intéressement, de la participation légale, de la prime d'intéressement au résultat et de l'abondement au PEE et au PFRCO.

36 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge en 2021 et 2020 sont les suivants :

Honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge (1) (2)		ARS	DELOITTE		
(Montant HT en K€)	2021	2020	2021	2020	
Certification des comptes	118	126	118	126	
Services autres que la certification des comptes requis par les textes légaux (3)	10	6	10	6	
Services autres que la certification des comptes non requis par les textes légaux (3)		3			
TOTAL	128	135	128	132	

⁽¹⁾ Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable et prises en charge au compte de résultat de ce dernier.

⁽²⁾ La rémunération variable liée à la fonction de mandataire social est constituée de la prime d'intéressement basée sur le résultat opérationnel du Groupe des mandataires sociaux n'ayant pas de contrat de travail.

^{. (3)} Il s'aqit des avantages liés à la retraite, à la prévoyance, à l'assurance perte d'emploi des dirigeants (46 K€) et à la mise à disposition d'une voiture de fonction (18 K€).

⁽²⁾ Les honoraires ici présentés sont ceux fournis par les Commissaires aux comptes de BOIRON société mère aux sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation. Ils n'incluent pas les honoraires facturés par leurs réseaux.

⁽³⁾ Cette rubrique reprend les diligences et prestations rendues par le Commissaire aux comptes.

Elles peuvent être requises par des dispositions légales ou fournies à la demande du Groupe ou de ses filiales.

37 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

37.1 Acquisition de ABBI

Dans le cadre de la stratégie de croissance externe et de développement de leur activité, les Laboratoires BOIRON ont acquis en février 2022, après la levée de conditions suspensives, une participation majoritaire de 70% dans la société ABBI, start-up spécialisée dans la cosmétique individualisée et sur mesure. Le montant de l'acquisition de cette participation est de 1,75 million d'euros, auquel s'ajouteront des compléments de prix qui dépendront de l'évolution des performances de

l'entreprise ABBI, calculés sur une période comprise entre 2023 et 2025. Au 30 juin 2025, les Laboratoires BOIRON acquerront les 30% restants pour un montant qui dépendra également des performances de la société ABBI. Ces montants seront financés sur les fonds propres du Groupe. L'analyse de l'affectation du prix d'acquisition est en cours de réalisation.

37.2 Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine survenue fin février 2022 affecte humainement toutes nos équipes et notre distributeur ukrainien. Elle a conduit le Groupe à constituer un comité de crise pour adresser les impacts sociaux et économiques de cette situation sur l'activité de notre partenaire ukrainien et de notre filiale en Russie. Le chiffre d'affaires réalisé en Ukraine et en Russie représentait en 2021 moins de 4% du chiffre d'affaires du Groupe. Le total de l'actif au bilan de BOIRON Russie s'élevait à 2 177 millions de roubles au 31 décembre 2021, soit environ 25,5 millions d'euros à taux de clôture 2021.

L'analyse de la situation à ce jour n'amène pas l'entreprise à remettre en cause les positions comptables retenues au 31 décembre 2021. Nous veillons attentivement à l'évolution de la situation, afin de prendre toutes les dispositions nécessaires quant à l'organisation de nos activités.

Il n'a pas été identifié d'autre évènement post-clôture pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe.